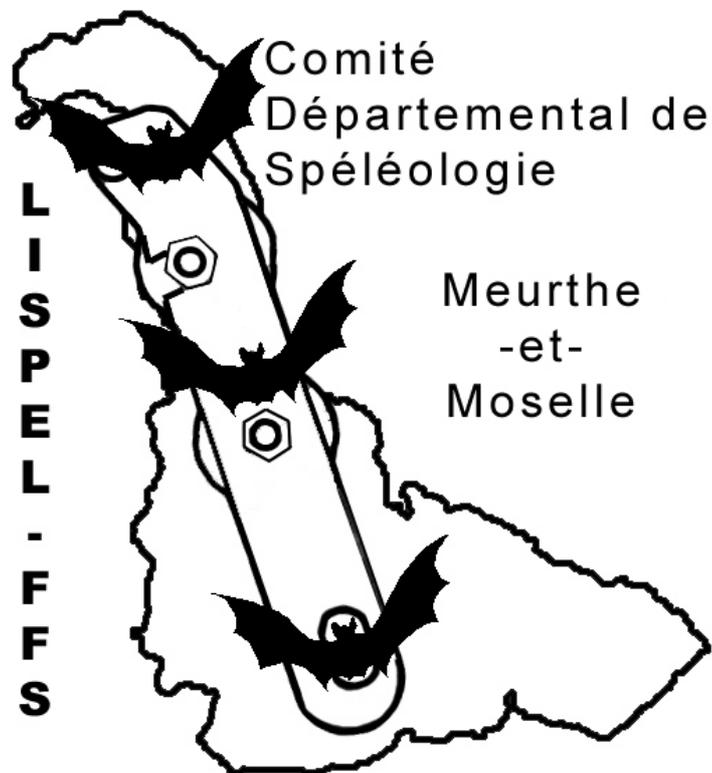


ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2018
COMITÉ DÉPARTEMENTAL DE SPÉLÉOLOGIE DE
MEURTHE-ET-MOSELLE



Assemblée Générale 2018
du Comité Départemental
de Spéléologie
de Meurthe-et-Moselle



Maison régionale des sports - Tomblaine

17 mars 2018

S O M M A I R E

1 - Déroulement de l'A.G. 2018	3
2 - Statuts	4
3 - Règlement intérieur	11
4 - Déclaration de modification du siège	14
5 - Reconnaissance fédérale du C.D.S.	15
6 - Administration pour 2017.....	16
7 - Liste des clubs et représentation	18
8 - Renseignements statistiques du C.D.S.....	19
9 - Rapport moral et rapport d'activités	23
10 - Inventaire du matériel.....	65
11 - Rapport financier	66
12 - Programme de l'année 2018	69
13 – Questions diverses	70
14 - Comptes rendus des réunions du conseil d'administration du C.D.S. 54	71

1 - Déroulement de l'A.G. 2018

- Accueil des participants
- Ouverture de l'A.G.
- Année 2017 :
 - Présentation du C.D.S. et place du C.D.S. dans la Fédération
 - Lecture du rapport moral
 - Lecture du rapport d'activités
 - Inventaire des matériels
 - Lecture du rapport financier
 - Compte-rendu des vérificateurs aux comptes
 - Vote des quitus des rapports
- Olympiade 2016-2019 :
 - Élection de membres du comité directeur sur les postes vacants
- Année 2018 :
 - Élection du représentant du C.D.S. à l'A.G. fédérale
 - Révision de la liste des représentants du C.D.S. à l'A.G. régionale
 - Élection des vérificateurs aux comptes
 - Projets d'activités
 - Calendrier
 - Budget prévisionnel
- Informations et questions diverses

2 - Statuts

TITRE I : BUT ET COMPOSITION

ARTICLE 1

L'association dite Comité Départemental de Spéléologie de Meurthe-et-Moselle (ci-après dénommée CDS-54), créée le 12/04/1972, est un organisme déconcentré de la Fédération Française de Spéléologie (ci-après dénommée FFS). À ce titre, le CDS-54 est l'interlocuteur privilégié des collectivités locales et le représentant exclusif de la FFS auprès de ses membres au niveau départemental.

Sa durée est illimitée.

Le CDS-54 a pour but :

- la promotion de l'éthique fédérale définie par l'Assemblée Générale de la FFS,
- la coordination des activités de tous les groupements sportifs et spéléologues individuels affiliés à la FFS dans le département de la Meurthe-et-Moselle,
- l'union de toute personne pratiquant ou étudiant la spéléologie et notamment l'exploration et la connaissance du milieu souterrain naturel ou artificiel et le canyonisme,
- la recherche scientifique, la promotion et l'enseignement de la spéléologie et du canyonisme, la protection et la défense du monde souterrain et de son environnement,
- l'apport de son concours et de celui de ses adhérents à des missions de prévention, de formation et de secours en milieu souterrain en lien avec les autorités compétentes,
- l'organisation, seule ou associé, de manifestations ayant un rapport avec la spéléologie ou le canyonisme,
- la défense des intérêts de ses membres.

Le CDS-54 concourt à l'éducation physique et morale de la jeunesse.

D'autre part, il a pour objet :

- d'exercer, dans son ressort territorial, les compétences qui lui sont déléguées par la FFS ;
- de représenter, dans son ressort territorial, la FFS auprès du mouvement sportif, des pouvoirs publics, des partenaires privés ou institutionnels ainsi que, de façon générale, de toute personne physique ou morale en vue d'accomplir les missions qui lui sont confiées ;
- de suivre, coordonner et faciliter la mise en oeuvre de la politique de la FFS dans les clubs de son ressort territorial ;
- de conduire, des actions décentralisées par conventionnement avec la FFS ;
- de conduire des actions de coopération avec les organisations sportives de l'État, de la région de son siège et, avec l'accord de la FFS, d'organiser des manifestations internationales à caractère régional ;
- de mener, après accord préalable de la FFS, toute action complémentaire à la politique fédérale ayant pour objet le développement et la promotion de la spéléologie, du canyonisme et des disciplines connexes ;
- de veiller à la protection des milieux de pratiques en liaison avec les populations et les professions concernées, les autres fédérations et les collectivités locales ; dans cet esprit et dans celui des Agendas 21 du CNOSF et de la FFS, le comité intègre la notion de développement durable dans ses politiques, ses règlements et les modes de gestion qui régissent son fonctionnement.

Il veille au respect de la Charte de déontologie du sport établie par le Comité National Olympique et Sportif Français.

Le CDS-54 a son siège social 3 rue de Versailles, bâtiment Utrillo, 54180 Heillecourt.

Le siège social peut-être transféré dans une autre commune de l'aire géographique de compétence du CDS-54, sur simple décision du conseil d'administration.

Le CDS-54 peut être membre du Comité départemental olympique et sportif de Meurthe-et-Moselle.

Il respecte la charte graphique de la FFS dans ses correspondances et sur tous ses supports de communication.

ARTICLE 2

La mission principale du Comité départemental de spéléologie de Meurthe-et-Moselle est la déclinaison du projet fédéral à l'échelle de son territoire dont :

- la mise en oeuvre d'un projet associatif pluri-annuel de développement ;
- la mise en place de toute structure interne chargée de réaliser chaque type d'activités fédérales répondant aux buts fixés (entre autres, commissions en relation avec les commissions nationales) ;
- les relations avec les administrations et collectivités départementales, avec les personnes physiques ou morales ayant un rapport avec les objectifs poursuivis ;
- l'organisation de congrès ou autres manifestations départementales pour promouvoir la spéléologie, le canyonisme et les disciplines connexes dans le cadre de l'éthique fédérale définie par l'assemblée générale de la FFS ;
- la mise en oeuvre d'actions de formation (stages), de conventions d'objectifs départementaux, de conventions de développement, etc.

ARTICLE 3

Le CDS-54 est composé de tous les membres, personnes physiques ou morales, licenciés à la FFS dans le département de la Meurthe-et-Moselle conformément à l'article 2 des statuts de la FFS.

Est membre individuel toute personne physique domiciliée dans le département de la Meurthe-et-Moselle et licenciée à la FFS au titre de « membre individuel ».

Est membre de club toute personne physique licenciée à la FFS, et membre d'un club dont le siège social est situé dans le département de la Meurthe-et-Moselle.

ARTICLE 4

L'affiliation au CDS-54 est liée à l'affiliation à la FFS conformément à l'article 3 des statuts de la FFS et par le paiement d'une cotisation dont le montant et les modalités sont définis par le règlement intérieur.

ARTICLE 5

La qualité de membre du CDS-54 se perd avec celle de membre de la FFS conformément au dernier alinéa de l'article 2 des statuts de la FFS, et dans le cas où les conditions des alinéas 2 ou 3 de l'article 2 des présents statuts ne seraient plus remplies.

ARTICLE 6

En cas de défaillance du CDS-54 dans l'exercice de ses missions, le conseil d'administration de la FFS, ou, en cas d'urgence, le bureau, peuvent prendre toute mesure utile, et notamment la convocation

d'une assemblée générale du comité, la suspension de ses activités, sa mise sous tutelle, notamment financière.

TITRE II : L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

ARTICLE 7

L'Assemblée Générale (ci-après dénommée AG) départementale se compose de représentants élus pour 4 ans par les groupements sportifs et l'association départementale des individuels. Ces représentants doivent être licenciés à la FFS.

Ils disposent d'un nombre de voix déterminé en fonction du nombre de licences délivrées dans le groupement sportif selon le barème suivant :

- De 1 licence à 10 licences : 1 représentant
- De 11 licences à 20 licences : 2 représentants
- De 21 licences à 30 licences : 3 représentants, etc.

Sont éligibles comme représentants à l'AG départementale tous les membres majeurs et licenciés depuis au moins 1 an.

Peuvent assister à l'AG, avec voix consultative, tous les licenciés du département conformément à l'article 3 des présents statuts.

ARTICLE 8

L'AG est convoquée par le Président du CDS-54.

Elle se réunit au moins une fois par an à la date fixée par le conseil d'administration ou par le tiers des membres de l'AG représentant le tiers des voix.

L'ordre du jour est fixé par le conseil d'administration, sauf lorsque ce sont les membres de l'AG qui ont demandé la convocation.

L'AG définit, oriente et contrôle la politique du CDS-54, dans le respect de l'éthique et de la politique générale de la FFS. Elle entend chaque année les rapports sur la gestion du conseil d'administration et sur la situation morale et financière du CDS-54. Elle approuve les comptes de l'exercice clos et vote le budget.

Elle désigne ses représentants à l'AG régionale conformément au règlement intérieur du comité spéléologique régional Grand Est.

Les votes de l'AG portant sur des personnes ont lieu à bulletin secret.

ARTICLE 9

L'AG est seule compétente pour se prononcer sur les acquisitions, les échanges et les aliénations des biens immobiliers, sur la constitution d'hypothèques et sur les baux de plus de 9 ans. Elle décide seule des emprunts.

Les procès-verbaux de l'AG et les rapports financiers sont communiqués chaque année aux groupements sportifs de l'aire géographique de compétence, au comité spéléologique régional Grand Est et à la FFS.

TITRE III : ADMINISTRATION

SECTION I - Le conseil d'administration

ARTICLE 10

Le CDS-54 est administré par un conseil d'administration de 13 membres qui exercent l'ensemble des attributions que les présents statuts n'attribuent pas à l'AG ou à un autre organe de la FFS. Le Comité Directeur suit l'exécution du budget.

Les membres du conseil d'administration sont élus au scrutin secret par l'AG pour une durée de 4 ans dans les conditions fixées par le règlement intérieur. Ils sont rééligibles.

Le mandat du conseil d'administration expire au cours de l'année des derniers jeux olympiques d'été. Les postes vacants au conseil d'administration avant l'expiration de ce mandat, pour quelque cause que ce soit, sont pourvus lors de l'AG suivante.

Ne peuvent être élus au conseil d'administration :

- les personnes de nationalité française condamnées à une peine qui fait obstacle à leur inscription sur les listes électorales,
- les personnes de nationalité étrangère condamnées à une peine qui, lorsqu'elle est prononcée contre un citoyen français, fait obstacle à son inscription sur les listes électorales,
- les personnes à l'encontre desquelles a été prononcée une sanction d'inéligibilité pour manquement grave aux règles techniques du jeu constituant une infraction à l'esprit sportif,
- les personnes licenciées depuis moins de deux ans à la FFS,
- les personnes mineures au jour de l'élection.

Le conseil d'administration est élu au scrutin plurinominal majoritaire à deux tours.

Si la proportion de licenciés de chacun des deux sexes est supérieure ou égale à 25 %, 40 % des sièges sont réservés à chacun des deux sexes. Si la proportion de licenciés d'un des deux sexes est inférieure à 25 %, 25 % des sièges sont réservés aux personnes du sexe minoritaire.

Les candidats doivent, au jour de l'élection puis pendant toute la durée de leur mandat, être titulaires d'une licence fédérale délivrée au titre d'une association affilié à la FFS dont le siège social se situe dans le ressort territorial du Comité départemental de spéléologie ou être titulaires d'une licence d'individuel s'ils résident dans le ressort territorial du Comité départemental de spéléologie.

Sont élus au premier tour de scrutin, les candidats ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés (Pour ou Contre, à l'exclusion des nuls et des blancs) dans le respect de la réservation des sièges par sexe. Au second tour de scrutin, l'élection a lieu à la majorité relative dans le respect de la réservation des sièges par sexe. En cas d'égalité, l'élection est acquise au candidat le plus jeune.

Le conseil d'administration doit comprendre au moins un médecin licencié.

ARTICLE 11

L'AG peut mettre fin au mandat du conseil d'administration avant son terme normal par un vote intervenant dans les conditions ci-après :

- l'AG doit avoir été convoquée à cet effet à la demande du tiers de ses membres représentant le tiers des voix,
- les deux tiers des membres de l'AG doivent être présents ou représentés,
- la révocation du conseil d'administration doit être votée à la majorité absolue des suffrages exprimés et des bulletins blancs.

ARTICLE 12

Le conseil d'administration se réunit au moins deux fois par an.

Il est convoqué par le Président du CDS-54.

La convocation est obligatoire lorsqu'elle est demandée par le quart des membres.

Le conseil d'administration ne délibère valablement que si le tiers au moins de ses membres est présent.

Les procès-verbaux sont signés par le Président et le Secrétaire.

SECTION II - Le Président et le Bureau

ARTICLE 13

Dès l'élection du conseil d'administration, l'AG élit le Président du CDS-54.

Le Président est choisi parmi les membres du conseil d'administration, sur proposition de celui-ci.

Il est élu au scrutin secret, à la majorité absolue des suffrages valablement exprimés (Pour ou Contre, à l'exclusion des nuls et des blancs).

Le mandat du Président prend fin avec celui du conseil d'administration.

ARTICLE 14

Après l'élection du Président par l'AG, le conseil d'administration élit en son sein, au scrutin secret, un Bureau composé d'un Président adjoint, d'un Secrétaire et d'un Trésorier.

Le mandat du Bureau prend fin avec celui du conseil d'administration.

ARTICLE 15

Le Président du CDS-54 préside les AG, le conseil d'administration et le Bureau. Il ordonnance les dépenses. Il représente le CDS-54 dans tous les actes de la vie civile et devant les tribunaux, notamment pour la défense et la protection du milieu souterrain et de son environnement, pour ester en justice et décider des moyens de recours nécessaires.

ARTICLE 16

Sont incompatibles avec le mandat de président du Comité départemental, les fonctions de chef d'entreprise, de président de conseil d'administration, de président et de membre de directoire, de président de conseil de surveillance, d'administrateur délégué, de directeur général, directeur général adjoint ou gérant exercées dans les sociétés, entreprises ou établissements, dont l'activité consiste principalement dans l'exécution de travaux, la prestation de fournitures ou de services pour le compte ou sous le contrôle du Comité départemental, de ses organes internes ou des clubs qui lui sont affiliés.

Les dispositions du présent article sont applicables à toute personne qui, directement ou par personne interposée, exerce en fait la direction de l'un des établissements, sociétés ou entreprises mentionnés ci-dessus.

ARTICLE 17

En cas de vacance du poste de Président, pour quelque cause que ce soit, les fonctions de Président sont exercées provisoirement par le Président adjoint. En cas d'impossibilité ou de refus de ce dernier, les fonctions de Président sont exercées provisoirement par un membre du Bureau élu au scrutin secret par le conseil d'administration, à la majorité absolue des suffrages valablement exprimés des membres présents et représentés (Pour ou Contre, à l'exclusion des nuls et des blancs).

Dès sa première réunion suivant la vacance, et après avoir, le cas échéant, complété le conseil d'administration, l'AG élit un nouveau Président pour la durée restant à courir du mandat de son prédécesseur.

SECTION III - Autres organes du CDS-54

ARTICLE 18

Le conseil d'administration peut instituer toutes les Commissions dont la création lui paraît nécessaire. Elles doivent l'être conformément aux statuts et au règlement intérieur de la FFS et la nomination de leur responsable doit répondre aux règles définies par le règlement intérieur des Commissions nationales fédérales.

TITRE IV : DOTATION ET RESSOURCES ANNUELLES

ARTICLE 19

Les ressources annuelles du CDS-54 comprennent :

- les produits des licences et des manifestations,
- les cotisations et souscriptions de ses membres,
- les subventions de l'État, de l'Europe, des collectivités territoriales et des établissements publics,
- les ressources créées à titre exceptionnel s'il y a lieu avec l'agrément de l'autorité compétente,
- le produit des rétributions perçues pour services rendus,
- les ressources du mécénat, du sponsoring, du partenariat, les dons,
- toutes autres ressources permises par la loi.

ARTICLE 20

La comptabilité du CDS-54 est tenue conformément aux lois et règlements en vigueur. Cette comptabilité fait apparaître annuellement un compte d'exploitation et le résultat de l'exercice.

ARTICLE 21

Les statuts peuvent être modifiés par l'AG, dans les conditions prévues au présent article, sur proposition du conseil d'administration ou sur proposition du dixième des membres dont se compose l'AG, représentant le dixième des voix.

Dans l'un et l'autre cas, la convocation, accompagnée d'un ordre du jour mentionnant les propositions de modification, est adressée aux groupements sportifs affiliés un mois au moins avant la date fixée pour la réunion de l'AG.

L'AG ne peut modifier les statuts que si la moitié au moins de ses membres, représentant au moins la moitié des voix, sont présents.

Si le quorum n'est pas atteint, l'AG est à nouveau convoquée sur le même ordre du jour. La convocation est adressée aux membres de l'AG quinze jours au moins avant la date fixée pour la nouvelle réunion. L'AG statue alors sans condition de quorum.

Les statuts ne peuvent être modifiés qu'à la majorité des deux tiers des membres présents, représentant au moins les deux tiers des voix.

ARTICLE 22

Toute modification des statuts et du règlement intérieur du CDS-54, dès son adoption, doit être transmise au siège de la FFS. Ces modifications ne sont applicables qu'après approbation par le conseil d'administration de la FFS.

ARTICLE 23

L'AG ne peut prononcer la dissolution du CDS-54 que si elle est convoquée à cet effet.

Le conseil d'administration doit auparavant en avoir avisé l'AG de FFS.

Elle se prononce dans les conditions prévues par l'article 21 ci-dessus.

ARTICLE 24

En cas de dissolution, l'AG désigne un ou plusieurs commissaires chargés de la liquidation des biens du CDS-54, qui sont attribués, sous réserve de son acceptation, à la FFS ou à tout autre organisme désigné par elle.

ARTICLE 25

Les délibérations de l'AG concernant la modification des statuts, la dissolution du CDS-54 et la liquidation des biens sont adressées sans délai au Président de la FFS.

TITRE V : SURVEILLANCE ET RÈGLEMENT INTÉRIEUR.

ARTICLE 26

Le Président du CDS-54, ou son délégué, fait connaître dans les trois mois à la préfecture du département ou à la sous-préfecture de l'arrondissement où il a son siège social tous les changements intervenus dans la direction du CDS-54.

Il les communique également au siège de la FFS.

ARTICLE 27

Le règlement intérieur est préparé par le conseil d'administration et adopté par l'AG.

ARTICLE 28

Les présents statuts ont été adoptés le 11 février 2017 par l'AG du CDS-54. Ils entreront en vigueur dès réception de l'avis favorable de la Commission statuts et règlements fédéraux de la FFS, qui a reçu pouvoir à cet effet. Ils abrogent et remplacent ceux en vigueur jusqu'à cette date.

3 - Règlement intérieur

TITRE I – COMPOSITION

ARTICLE 1

Tout membre du CDS-54 s'engage à respecter la déontologie spéléologique telle qu'elle peut-être définie par l'Assemblée Générale (ci-après dénommée AG) de la FFS.

ARTICLE 2

Le CDS-54 se compose de membres tels qu'ils sont définis dans les statuts et règlement intérieur de la FFS.

TITRE II – ADMINISTRATION

SECTION I – L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

ARTICLE 3

Le nombre de représentants élus des clubs à l'AG du CDS-54 est calculé selon le barème prévu à l'article 7 des statuts.

Le nombre de licenciés pris en compte pour le calcul est celui inscrit au 31 décembre de l'année précédente sur le listing de la FFS.

ARTICLE 4 - Convocation à l'Assemblée Générale

L'AG a lieu chaque année à une date fixée par le conseil d'administration.

La convocation à l'AG doit être portée à la connaissance de toutes personnes ayant droit de vote par l'intermédiaire des clubs, ceci au moins un mois à l'avance.

Cette convocation précise l'ordre du jour.

ARTICLE 5 - Fonctionnement de l'Assemblée Générale

Les décisions sont prises à la majorité relative, sauf en ce qui concerne les modifications de statuts. Il n'y a pas de vote par correspondance.

Lors des AG, chaque délégué représentant de groupements sportifs ne peut avoir plus de deux procurations.

ARTICLE 6 - Vérificateurs aux comptes

L'AG élit chaque année deux vérificateurs aux comptes pour l'exercice en cours.

SECTION II - LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

ARTICLE 7

L'appel de candidatures a lieu au moins un mois avant la date de l'AG. Les dates d'appel et de clôture de dépôt de candidatures devront être séparées par un délai d'au moins trente jours.

Les candidatures doivent être expédiées au siège du CDS-54 au plus tard le jour de la clôture à minuit.

ARTICLE 8 - Rôle du conseil d'administration

Le conseil d'administration administre le CDS-54, selon la politique définie par l'AG, et dans le respect de l'éthique et de la déontologie de la FFS.

Les réunions du conseil d'administration sont présidées par le Président ou, en son absence, par le Président adjoint.

ARTICLE 9 - Fonctionnement du conseil d'administration

Les décisions sont prises à la majorité absolue des membres présents. Si celle-ci n'est pas atteinte, les décisions sont prises à la majorité relative après une nouvelle discussion. En cas de partage des voix, la voix du Président est prépondérante.

Tout administrateur empêché peut se faire représenter par un autre administrateur sous réserve de fournir une procuration écrite. Chaque administrateur ne peut disposer de plus de deux procurations.

ARTICLE 10 - Sanctions disciplinaires

Elles sont définies par les statuts de la FFS, par le règlement disciplinaire et le règlement disciplinaire particulier de lutte contre le dopage.

Les conditions de demande d'une sanction à l'encontre d'un licencié ou d'un groupement sportif sont définies dans le règlement intérieur de la FFS.

ARTICLE 11

L'interruption prématurée du mandat du conseil d'administration par l'AG entraîne le recours à de nouvelles élections dans un délai de trois mois maximum après le dépôt de la motion.

SECTION III - LE BUREAU

ARTICLE 12 - Composition du Bureau

Les membres du Bureau, excepté le Président, sont élus par le conseil d'administration en son sein, poste par poste, au scrutin secret, à la majorité absolue des suffrages exprimés, au premier tour ; et, à la majorité relative au deuxième tour.

TITRE III – ASSOCIATION DÉPARTEMENTALE D'INDIVIDUELS

ARTICLE 13

Il existe au sein du CDS-54 une association de fait regroupant les individuels, et dénommée Association Départementale des Individuels de Meurthe-et-Moselle (ADI-54).

Cette association leur permet d'être représentés aux AG du département, dans les mêmes conditions que n'importe quels autres licenciés de groupements sportifs.

ARTICLE 14

Les élections des représentants de l'ADI-54 à l'AG départementale sont organisées tous les 4 ans, par le CDS-54.

Le nombre de ses représentants est calculé selon le barème suivant :

- de 1 à 10 individuels dans le département : 1 représentant
- de 11 à 20 individuels dans le département : 2 représentants
- de 21 à 30 individuels dans le département : 3 représentants, etc.

Le vote a lieu par correspondance, chaque individuel disposant d'une voix.

Les candidats les mieux placés sont déclarés élus, dans la limite des postes à pourvoir.

ARTICLE 15

Le présent règlement a été adopté le 11 février 2017 par l'AG du CDS-54. Il annule et remplace le précédent et toute disposition prise antérieurement par le conseil d'administration concernant le fonctionnement du CDS-54.

4 - Déclaration de modification du siège



PREFECTURE DE MEURTHE-ET-MOSELLE

Direction des Libertés publiques
Bureau de la Citoyenneté
1 rue Préfet Claude Erignac - 54038 NANCY CEDEX
Tél : 03.83.34.26.26

Le numéro W543003369
est à rappeler dans toute
correspondance

Récépissé de Déclaration de MODIFICATION
de l'association n° W543003369

Ancienne référence
de l'association :
003600

Vu la loi du 1er Juillet 1901 relative au contrat d'association ;
Vu le décret du 16 Août 1901 portant règlement d'administration publique pour l'exécution de la loi précitée ;

LE PREFET DE MEURTHE-ET-MOSELLE

donne récépissé à **Madame la Présidente**
d'une déclaration en date du : **20 mars 2017**
faisant connaître le(s) changement(s) suivant(s) :

DIRIGEANTS, SIEGE

dans l'association dont le titre est :

COMITE DEPARTEMENTAL DE SPELEOLOGIE DE MEURTHE-ET-MOSELLE

dont le nouveau siège social est situé : Appartement 17 Bâtiment Utrilo
3 rue de Versailles
54180 Heillecourt

Décision(s) prise(s) le(s) : **11 février 2017**

Pièces fournies : liste des dirigeants
Procès-verbal
Statuts

Nancy, le 23 mars 2017

Le Préfet ,

Pour le Préfet
et en délégation,
L'Attaché, Chef du Bureau,

ALBERTO OLMEDO

Loi du 1 juillet 1901, article 5 - al 5, 6 et 7 - Décret du 16 août 1901, article 3 :

Les associations sont tenues de faire connaître, dans les trois mois, tous les changements survenus dans leur administration ou leur direction, ainsi que toutes les modifications apportées à leurs statuts. Ces modifications et changements ne sont opposables aux tiers qu'à partir du jour où ils auront été déclarés.

Loi du 1 juillet 1901, article 8 - al 1 :

Seront punis d'une amende de 1500 € en première infraction, et, en cas de récidive, ceux qui auront contrevenu aux dispositions de l'article 5.

OIA :

l'insertion au Journal Officiel des modifications portant sur le titre, l'objet, le siège social d'une association est facultative. Elle ne peut être exigée des tiers car le récépissé délivré par les services sectoriels fait foi dans tous les cas.

La loi 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, s'applique à la déclaration relative à votre association dont les destinataires sont les services sectoriels et les services de l'Etat concernés. L'article 40 de cette loi vous garantit un droit d'accès et de rectification. Celui-ci peut s'exercer auprès du préfet ou du sous-préfet de l'arrondissement du siège de votre association, pour les données à caractère personnel concernant les personnes physiques déclarées comme étant chargées de sa direction ou de son administration.

5 - Reconnaissance fédérale du C.D.S.



Fédération Française
de Spéléologie

Lyon, le 26 février 2018

CDS de Meurthe et Moselle

Appartement 17 – Batiment Utrillo
3, rue de Versailles
54180 HEILLECOURT

Réf GK/2018-10
Suivi Jean-Pierre HOLVOET
Tél. 04 72 56 35 71
Courriel secretariat@ffspeleo.fr
Objet Reconnaissance de votre CDS

Monsieur le Président,

Vu les nouveaux statuts et règlement intérieur du Comité Départemental de Spéléologie de Meurthe et Moselle, adoptés le 11 février 2017,

Vu l'article 3 des statuts de la Fédération Française de Spéléologie,

Vu l'article 3 du règlement intérieur de la Fédération Française de Spéléologie,

Vu l'avis favorable de la Commission Statuts et règlements fédéraux ;

J'ai le plaisir de vous informer que la Fédération Française de Spéléologie (FFS) confère au Comité Départemental de Meurthe et Moselle le droit de représenter la Fédération en tant que structure déconcentrée, dans la limite des prérogatives mentionnées dans ses statuts.

Veuillez agréer, Monsieur le président, mes sincères et amicales salutations.

Gaël KANEKO
Président

Copie :
LIGES
Préfecture de Meurthe et Moselle
DDCSPP Meurthe et Moselle



28 rue Delandine - 69002 Lyon – Tél. 04 72 56 09 63 – Fax. 04 78 42 15 98
Association loi 1901 reconnue d'utilité publique, agréée par les Ministères chargés des sports (agrément sport), de la jeunesse et de l'éducation populaire (agrément jeunesse et éducation populaire), de l'intérieur (agrément sécurité civile) et de l'environnement (agrément environnement).

www.ffspeleo.fr

6 - Administration pour 2017

Conseil d'administration 2016/2019

ADMANT Pascal (USAN)
CHAPON Francis (USAN)
HOULNÉ Pascal (USAN)
HUMBERT Olivier (USAN)
KELLER Jean-Paul (USAN)
LOSSON Benoît (U.S.B.L. spéléo)
NUS François (USAN)
RODANGE Denis (U.S.B.L. spéléo)
VÉJUX-MARTIN Sabine (USAN)
+ 3 postes vacants (1 réservé à un médecin et 2 à des femmes)

Bureau 2016/2019

Présidente : VÉJUX-MARTIN Sabine
Vice-président : HUMBERT Olivier
Trésorier : KELLER Jean-Paul
Secrétaire : LOSSON Benoît

Commissions

Enseignement : PRÉVOT Christophe (USAN)
Environnement, protection : vacant
Publications : vacant
Secours : vacant
Gestion des EPI : PRÉVOT Christophe (USAN)

Vérificateurs aux comptes

ADMANT Pascal (USAN)
LE GUERC'H Bernard (C.L.R.S.)

Représentants à l'A.G. régionale et à l'A.G. de l'AAMLS

ADMANT Pascal (USAN)
CHAPON Francis (USAN)
CHAPON Delphine (USAN)
GUYOT Jean-Michel (USAN)
HOULNÉ Christine (USAN)
HOULNÉ Pascal (USAN)
HUMBERT Olivier (USAN)
KELLER Jean-Paul (USAN)
LE GUERC'H Bernard (C.L.R.S.)

LOSSON Benoît (U.S.B.L. spéléo)
 MARTIN Martial (USAN)
 PRÉVOT Christophe (USAN)
 RODANGE Denis (U.S.B.L. spéléo)
 VÉJUX-MARTIN Sabine (USAN)
 WITT Nathalie (USAN)

Représentante à l'A.G. fédérale

VÉJUX-MARTIN Sabine (USAN)

Annuaire administratif

NOM Prénom	Adresse	Téléphone(s) Courriel
ADMANT Pascal	7 allée Gauguin 54600 Villers-lès-Nancy	03 83 28 57 82 pascal.admant@dbmail.com
CHAPON Delphine	52 rue de Flavigny 54230 Maron	03 83 52 94 07 / 06 29 04 16 92 meulson@free.fr
CHAPON Francis	53 rue Pasteur 54220 Malzéville	06 70 76 28 78
GUYOT Jean-Michel	16 C1 rue de la Côte 54000 Nancy	06 03 70 55 54 jeanmichelguyot@yahoo.fr
HOULNÉ Christine	54 rue de la taille Michaud 54840 Velaine-en-Haye	09 64 18 52 84 houlne@orange.fr
HOULNÉ Pascal	54 rue de la taille Michaud 54840 Velaine-en-Haye	09 64 18 52 84 / 07 81 66 10 22 houlne@orange.fr
HUMBERT Olivier	45 rue François Richard 54300 Lunéville	09 54 95 88 10 / 06 83 05 90 25 olivier.humbert1@free.fr
KELLER Jean-Paul	47 rue de Sèvres 54180 Heillecourt	03 83 54 28 38 / 06 15 66 04 38 jeanpaulmarie.keller@gmail.com
LE GUERC'H Bernard	33 rue Raymond Poincaré 54130 Saint-Max	03 83 21 25 40 bernard.le-guerch@wanadoo.fr
LOSSON Benoît	18 rue du Moulin 57070 Saint-Julien-lès-Metz	03 87 36 67 92 benoit.losson@univ-lorraine.fr
MARTIN Martial	17 rue du Luxembourg - Résid. Neptune 54500 Vandœuvre-lès-Nancy	06 19 35 36 25 martin.martial@laposte.net
NUS François	9, rue Docteur Calmette 54500 Vandœuvre-lès-Nancy	03 83 55 44 42 / 06 30 20 11 89 francois.nus@free.fr
PRÉVOT Christophe	17 rue de l'Ermitage 54600 Villers-lès-Nancy	03 83 90 30 25 / 06 67 86 74 70 christophe.prevot@ffspeleo.fr
RODANGE Denis	4 rue Godron 57070 Metz	03 87 50 38 12 denis.rodange@modulonet.fr
VÉJUX-MARTIN Sabine	3 rue de Versailles - Bât. Utrillo 54180 Heillecourt	03 83 53 96 13 / 06 14 77 25 38 sabine.vejux@laposte.net
WITT Nathalie	8 route de Villers 54520 Laxou	06 67 09 54 14 caricature.nath@hotmail.fr

7 - Liste des clubs et représentation

Liste des clubs et présidents de clubs en 2017

Identifiant du club	Nom du club	Effectif	Président
L54-004-000 CLRS	<i>Cercle Lorrain de Recherche Spéléologique</i>	2	BASTIEN Claude 27 rue Charles Courtois 54210 SAINT-NICOLAS-DE-PORT 03 83 45 32 34
L54-018-000 SCL	<i>Spéléo-Club de Lunéville</i>	9	WOURMS Alexis 6 rue de Banevaux 54200 VILLEY-SAINT-ETIENNE 06 76 80 52 24
L54-021-000 USAN	<i>Union Spéléologique de l'Agglomération Nancéienne</i>	76	PRÉVOT Christophe 17 rue de l'Ermitage 54600 VILLERS-LÈS-NANCY 03 83 90 30 25
L54-022-000 USBL spéléo	<i>Section spéléologique de l'Union Sportive du Bassin de Longwy</i>	11	LOSSON Benoît 18 rue du Moulin 57070 SAINT-JULIEN-LÈS-METZ 03 87 36 67 92
		98	

Représentation au sein du CDS (2016/2019)

	Effectif 2015	Proportion du C.D.S.	Nombre de représentants à l'A.G. du C.D.S.	Représentat°
ASDUN	8	5,7 %	1	5,6 %
CLRS	4	2,8 %	1	5,6 %
GS-CAF	6	4,3 %	1	5,6 %
SCL	14	9,9 %	2	11,1 %
USAN	93	66,0 %	10	55,6 %
USBL spéléo	15	10,6 %	2	11,1 %
Individuels	1	0,7 %	1	5,6 %
TOTAL	141	100,0 %	18	100,2 %

* CLRS : LE GUERC'H Bernard.

* SCL : ? (deux représentants non communiqués).

* USAN : ADMANT Pascal, GILBERT Dominique, GUYOT Jean-Michel, HOULNÉ Pascal, HUMBERT Olivier, KELLER Jean-Paul, MARTIN Martial, NUS François, PRÉVOT Christophe, VÉJUX-MARTIN Sabine.

* USBL spéléo : LOSSON Benoît, RODANGE Denis.

Les clubs et individuels barrés ayant disparu, il ne reste que 15 représentants à l'A.G. du C.D.S.

8 - Renseignements statistiques du C.D.S.

Effectif 2017

Nombre de clubs : 4

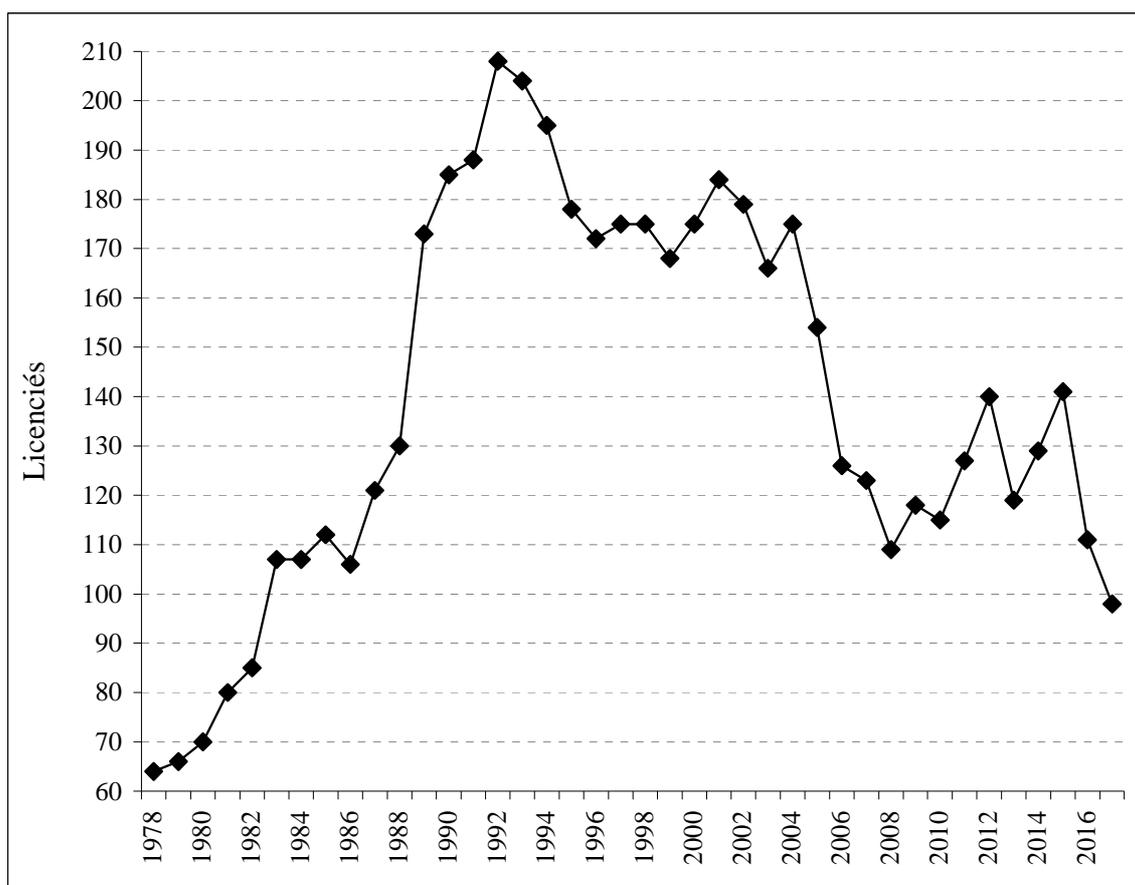
Nombre de licenciés : 98

Le C.D.S. 54 représente 22,22 % des 441 licenciés de la région Grand Est et 1,37 % des 7 135 licenciés de la Fédération.

Évolution des effectifs depuis 1978

Année	78	79	80	81	82	83	84	85	86	87	88	89	90	91	92	93	94	95	96	97	98	99	00	01
Clubs	8	8	7	8	7	11	11	11	11	11	11	11	10	10	10	10	10	10	10	10	9	9	9	9
Licenciés	64	66	70	80	85	107	107	112	106	121	130	173	185	188	208	204	195	178	172	175	175	168	175	184

Année	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	13	14	15	16	17
Clubs	10	9	9	9	9	7	6	6	5	6	6	6	6	6	6	4
Licenciés	179	166	175	154	126	123	109	118	115	127	140	119	129	141	111	98



Le nombre de spéléos licenciés en Meurthe-et-Moselle est passé cette année sous la barre des 100, ce qui n'était plus arrivé depuis 1982.

Membres de clubs, individuels et féminisation

Association	Nombre de clubs	Nombre de licenciés en club	Nombre de licenciés individuels	Nombre total de licenciés	Nombre de femmes	Taux féminité	Rang fédéral féminité
CLRS (004)	1	2	-	2	0	0,0 %	392 ^e
SCL (018)	1	9	-	9	1	11,1 %	369 ^e
USAN (021)	1	76	-	76	22	28,9 %	161 ^e
USBL spéléo (022)	1	11	-	11	1	9,1 %	379 ^e
CDS-54	4	98	0	98	24	24,5 %	46^e (/ 88)
CDS-08	2	21	0	21	10	47,6 %	1 ^{er}
CDS-10	1	22	0	22	9	40,9 %	4 ^e
CDS-51	3	39	0	39	7	17,9 %	75 ^e
CDS-52	1	15	0	15	3	20,0 %	68 ^e
CDS-55	3	23	0	23	2	8,7 %	86 ^e
CDS-57	3	91	0	91	27	29,7 %	25 ^e
CDS-67	2	29	0	29	12	41,4 %	3 ^e
CDS-68	5	68	2	70	18	25,7 %	39 ^e
CDS-88	3	32	1	33	7	21,2 %	63 ^e
LIGES	27	438	3	441	119	27,0 %	7^e (/ 14)
FFS	420	6 972	163	7 135	1 903	26,7 %	-

Le CDS-54 se trouve au 46^e rang des CDS pour le taux de présence féminine (CDS-08 – Ardennes – 1^{er} avec 10 femmes pour 11 hommes, soit 47,6 %, CDS-27 – Eure – 2^e avec 17 femmes pour 24 hommes soit 41,5 %, CDS-67 – Bas-Rhin – 3^e avec 12 femmes pour 17 hommes soit 41,4 %, etc.).

Moyennes d'âges, nombre de mineurs et de jeunes

Association	Nombre de licenciés	Âge moyen	Nombre de mineurs	Mineurs / Licencié	Nombre de jeunes (18 – 25 ans)	Jeunes / Licencié	Rang fédéral mineurs & jeunes
CLRS	2	62,5	0	0,0 %	0	0,0 %	292 ^e
SCL	9	38,8	0	0,0 %	3	33,3 %	42 ^e
USAN	76	43,3	8	10,5 %	3	3,9 %	177 ^e
USBL spéléo	11	40,6	0	0,0 %	3	27,3 %	76 ^e
CDS-54	98	43,0	8	8,2 %	9	9,2 %	39^e (/ 82)
CDS-08	21	46,3	1	4,8 %	2	9,5 %	48 ^e
CDS-10	22	38,6	3	13,6 %	0	0,0 %	51 ^e
CDS-51	39	34,7	1	2,6 %	6	15,4 %	37 ^e
CDS-52	15	47,5	1	6,7 %	1	6,7 %	52 ^e
CDS-55	23	44,3	0	0,0 %	2	8,7 %	69 ^e
CDS-57	91	38,0	11	12,1 %	15	16,5 %	10 ^e
CDS-67	29	33,3	2	6,9 %	3	10,3 %	40 ^e
CDS-68	70	40,5	7	10,0 %	12	17,1 %	12 ^e

CDS-88	33	46,2	2	6,1 %	4	12,1 %	36 ^e
LIGES	441	40,9	36	8,2 %	54	12,2 %	6^e (/ 14)
FFS	7 135	41,7	864	12,1 %	500	7,0 %	-

La Meurthe-et-Moselle se trouve au 39^e rang des départements pour le taux de présence mineurs-jeunes (derrière les Pyrénées-Orientales – CDS-66 – 1^{er} avec 52 jeunes de moins de 26 ans pour 123 licenciés soit 42,3 %, la Lozère – CDS-48 – 2^e avec 34 jeunes pour 82 licenciés soit 41,5 %, le Tarn-et-Garonne – CDS-82 – 3^e avec 15 jeunes pour 43 licenciés soit 34,9 %, etc.).

Malgré une diminution du nombre de jeunes de moins de 26 ans par rapport à 2016, la Meurthe-et-Moselle reste un des départements les plus actifs pour le rajeunissement de la spéléologie puisqu'elle se positionne à la 26^e place.

Comparaison avec les C.D.S. aux effectifs supérieurs

CDS	Nombre de licenciés	Rang	Population (recensement 2012)	Indice de pénétration dans la population	Rang d'après pénétration
Rhône (C69)	369	1 ^{er}	1 762 866	2,093 pour 10 000	23 ^e
Bouches-du-Rhône (D13)	329	2 ^e	1 984 784	1,658 pour 10 000	32 ^e
Ardèche (C07)	234	3 ^e	318 407	7,349 pour 10 000	3 ^e
Hérault (O34)	214	4 ^e	1 077 627	1,986 pour 10 000	25 ^e
Doubs (P25)	203	5 ^e	531 062	3,823 pour 10 000	7 ^e
Isère (C38)	199	6 ^e	1 224 993	1,624 pour 10 000	33 ^e
Var (D83)	194	7 ^e	1 021 669	1,899 pour 10 000	27 ^e
Haute-Savoie (C74)	191	8 ^e	756 501	2,525 pour 10 000	16 ^e
<i>Etranger (X99)</i>	<i>188</i>	<i>9^e</i>	<i>-</i>	<i>-</i>	<i>-</i>
Haute-Garonne (O31)	186	10 ^e	1 279 349	1,454 pour 10 000	36 ^e
Ain (C01)	183	11 ^e	612 191	2,989 pour 10 000	10 ^e
Lot (O46)	181	12 ^e	174 346	10,382 pour 10 000	2 ^e
Gard (O30)	176	13 ^e	725 618	2,426 pour 10 000	19 ^e
Alpes Maritimes (D06)	168	14 ^e	1 082 014	1,553 pour 10 000	35 ^e
Vaucluse (D84)	155	15 ^e	546 314	2,837 pour 10 000	12 ^e
Aveyron (O12)	154	16 ^e	276 229	5,575 pour 10 000	5 ^e
Drôme (C26)	152	17 ^e	491 334	3,094 pour 10 000	9 ^e
Pyrénées-Atlantiques (G64)	146	18 ^e	660 871	2,209 pour 10 000	21 ^e
Jura (B39)	134	19 ^e	260 932	5,135 pour 10 000	6 ^e
Pyrénées-Orientales (O66)	123	20 ^e	457 793	2,687 pour 10 000	13 ^e
Aude (O11)	117	21 ^e	362 339	3,229 pour 10 000	8 ^e
Savoie (C73)	105	22 ^e	421 105	2,493 pour 10 000	18 ^e
Meurthe-et-Moselle (L54)	98	23 ^e	733 266	1,336 pour 10 000	37 ^e
Lozère (O48)	82	31 ^e	76 889	10,665 pour 10 000	1 ^{er}
FFS (hors étrangers)	6 947	-	66 185 160	1,050 pour 10 000	-

L'effectif moyen au sein des 90 départements ayant des spéléos licenciés est de 77,2 licenciés.

Seuls 21 départements sur 90 ont plus de 100 licenciés ; 24 départements ont entre 50 et 100 licenciés ; 45 départements ont moins de 50 licenciés.

Malgré la baisse de ses effectifs, la Meurthe-et-Moselle a progressé de deux rangs en nombre de licenciés et d'un rang en termes de pénétration dans la population, par rapport à 2016. Cela s'explique par une perte généralisée de spéléos au niveau national.

9 - Rapport moral et rapport d'activités

I – Rapport moral

Le C.D.S. 54 a bien bougé en 2017 avec un stage spéléo d'une semaine en Ardèche, avec sa participation à un défi spéléo contre la sclérose en plaques, et avec une journée dans 2 mines qui a réuni des spéléos de différents clubs de Meurthe-et-Moselle ainsi que des personnes non fédérées.

Le C.D.S. a également financé 3 stages fédéraux dont 2 diplômants.

Concernant les subventions, 1 500 euros ont été octroyés par le C.N.D.S. et 600 € par le conseil départemental, soit 100 € de plus que l'année précédente.

Peut-être un seul regret : le stage du C.D.S. 54 n'a réuni que des membres de l'USAN alors qu'il était ouvert à tous les spéléos du C.D.S. 54.

Pour 2018, le C.D.S. 54 continue à mettre en place un stage spéléo d'une semaine pendant les vacances de Pâques dans le Vaucluse et aimerait organiser également une journée spéléo avec les membres du C.D.S. 54.

II – Participation du C.D.S. au défi spéléo contre la sclérose en plaques – 23 et 24 mai 2017

Marc Kopp, atteint d'une sclérose en plaques est correspondant régional de la L.F.S.E.P. (Ligue française contre la sclérose en plaques), fondateur et co-animateur du Groupe de parole SEP du Pays-Haut. Il multiplie les exploits sportifs pour défier la maladie.

Un de ses défis de l'année a été de traverser la grotte des Sept Salles à Pierre-la-Treiche et d'y organiser un bivouac souterrain avec sept autres personnes, elles aussi atteintes de la sclérose en plaques. Il a donc fait appel à Bruno Ragaru, membre de l'USAN qui nous a présenté le projet lors d'une réunion et a fait également appel à des membres du club pour mettre en place ce défi. L'organisation était de taille car il fallait prévoir une équipe encadrant les 8 personnes atteintes de la sclérose en plaques, un moyen de communication avec les équipes de surface, mettre en place un point chaud ainsi que des sanitaires, repérer l'endroit où devaient être installés les couchages ainsi que l'endroit où serait installé le coin repas. Le matériel de secours du C.D.S. a également été emprunté pour ce défi.

III – Stage spéléo en Ardèche organisé par le C.D.S. 54 du 15 au 22 avril 2017

Début janvier 2017, le C.D.S. 54 a décidé d'organiser son 1^{er} stage spéléo réservé à tous les adhérents spéléo de la Meurthe-et-Moselle.

Nous devons trouver un endroit afin d'initier des spéléos de tout niveau. L'Ardèche serait parfait car les cavités sont très jolies sans trop de grands puits et pour les personnes voulant se mettre à l'équipement, il y avait de quoi faire.

Dans un 1^{er} temps, nous lançons un message pour savoir qui serait intéressé pour un stage spéléo pendant les vacances d'avril. Pour ce stage, nous avons besoin de cadres diplômés et évidemment de stagiaires. Les inscriptions se font rapidement : 9 stagiaires dont 3 enfants de 13 ans et 6 cadres. Ce genre de stage demande pas mal de cadres qui encadreront 2 voire 3 stagiaires mais pas plus. La

spéléologie étant considérée comme sport à risque, les stagiaires doivent être encadrés de façon maximale.

Les inscriptions closes, nous voici à la recherche d'un gîte pas trop loin des cavités. La recherche fut assez rapide car nous avons déjà dans nos agendas quelques adresses. Juste un coup de téléphone suffit et la réservation est faite. Nous logerons pendant une semaine dans 2 gîtes situés l'un à côté de l'autre à Grospierres (Ardèche) – Domaine des Garrigues.

Il nous faut maintenant choisir les cavités adéquates car ce stage est un stage de découverte et de perfectionnement à l'équipement. Nous partirons donc sur les cavités suivantes :

- L'aven du Marteau
- L'aven de Noël
- La traversée Grégoire - Fées
- La traversée Saint-Marcel
- L'aven Rochas
- La grotte des Huguenots

Avec une demande d'autorisation et de réservation pour l'aven de Noël et la traversée Saint-Marcel.

L'organisation se fera ainsi : les spéléos stagiaires désirant apprendre à équiper seront encadrés par des cadres et laisseront équiper pour les stagiaires désirant se perfectionner à la progression sur corde et en milieu souterrain.

1 – Liste des inscrits

Nom	Prénom	Adresse	Code postal	Ville	Club	Licences	Date de naissance
ADMANT	Pascal	7 allée Gauguin	54600	VILLERS LES NANCY	USAN	L54-021-005	16/08/1956
ADMANT	Paul	7 allée Gauguin	54600	VILLERS LES NANCY	USAN	L54-021-251	25/03/2004
BROCHIN	Benoît	les salines de Malmey	54290	CREVECHAMPS	USAN	L54-021-249	18/05/1983
CLESSE	Jean Luc	2, place des Cordouaniers	54140	JARVILLE	USAN	L54-021-344	18/09/1957
DECK	Michka	6, rue de Saint Quirin	54480	BERTRAMBOIS	USAN	L54-021-318	08/12/2003
DECK	Olivier	6, rue de Saint Quirin	54480	BERTRAMBOIS	USAN	L54-021-167	11/05/1974
GRADOT	Olivier	25, boulevard Lobau	54000	NANCY	USAN	L54-021-338	10/12/1978
LATOURE	Nathanaël	6 rue de Thaon	14000	CAEN	USAN	L54-021-365	08/06/1986
LUNIAUD	Kurt	20 allée du bois d'Amont	54280	SEICHAMPS	USAN	L54-021-286	04/01/1974
LUNIAUD	Louis	20 allée du bois d'Amont	54280	SEICHAMPS	USAN	L54-021-333	24/11/2004
LUNIAUD	Sonia	20 allée du bois d'Amont	54280	SEICHAMPS	USAN	L54-021-287	10/01/1976
MARTIN	Martial	17 Rue du Luxembourg	54500	VANDOEUVRE	USAN	L54-021-035	21/10/1957
ODINOT	Pascal	264 avenue du Général Leclerc	54000	NANCY	USAN	L54-021-041	16/09/1959
PREVOT	Théo	17 rue de l'Ermitage	54600	VILLERS LES NANCY	USAN	L54-021-187	01/02/2000
VEJUX	Sabine	3 rue de Versailles	54180	HEILLECOURT	USAN	L54-021-052	24/09/1969

2 – Planning de la semaine

Dimanche 16 avril 2017	Lundi 17 avril 2017	Mardi 18 avril 2017	Mercredi 19 avril 2017	Jeudi 20 avril 2017	Vendredi 21 avril 2017
<p>Stagiaire : - Kurt - Sonia</p> <p>Cadres : - Martial - Théo</p> <p>Initiation à la plongée souterraine : Bourg-Saint-Andéol</p>	<p>Stagiaires : - Olivier G - Paul - Michka - Benoît</p> <p>Cadres : - Sabine - Théo - Olivier D - Pascal Admant dit Bubu</p> <p>Aven du Marteau</p>	<p>Stagiaires : - Olivier G - Michka - Benoît - Nathanaël</p> <p>Cadres : - Sabine - Théo - Olivier D</p> <p>Aven de Noël</p>	<p>Stagiaires : - Olivier G - Benoît - Nathanaël - Pascal O</p> <p>Cadres : - Sabine - Théo - Martial - Jean Luc</p> <p>Traversée Grégoire - Fées</p>	<p>Stagiaires : - Olivier G - Michka</p> <p>Cadres : - Olivier D</p> <p>Aven Rochas : perfectionnement à l'équipement sur amarrages naturels</p>	<p>Stagiaires : - Benoît - Nathanaël - Pascal O - Olivier G</p> <p>Cadres : - Sabine - Théo - Olivier D - Jean-Luc - Martial</p> <p>Traversée Saint-Marcel</p>
<p>Stagiaires : - Louis - Paul - Michka - Olivier G - Benoît - Pascal O</p> <p>Cadres : - Bubu - Olivier D - Théo</p> <p>Grotte des Huguenots</p>	<p>Stagiaires : - Sonia - Louis - Kurt - Pascal O</p> <p>Cadres : - Martial - Jean-Luc - David Parrot (moniteur spéléo venu en renfort)</p> <p>Aven de Noël</p>	<p>Stagiaires : - Sonia - Louis - Kurt - Pascal O</p> <p>Cadres : - Martial - Jean-Luc</p> <p>Aven du Marteau (1^{ère} partie)</p>	<p>Stagiaires : - Louis - Sonia - Kurt - Paul</p> <p>Cadres : - Bubu</p> <p>Initiation à l'escalade dans les Gorges du Chassezac</p>	<p>Stagiaires : - Louis - Sonia - Kurt - Pascal O</p> <p>Cadres : - Théo</p> <p>Aven Rochas</p>	<p>Stagiaires : - Louis - Kurt - Sonia - Michka</p> <p>Journée repos</p>
		<p>Stagiaires : - Paul</p> <p>Cadres : - Bubu</p> <p>Circuit des résurgences</p>	<p>Stagiaires : - Michka</p> <p>Cadres : - Olivier D</p> <p>Aven Rochas</p>	<p>Stagiaires : - Benoît - Nathanaël</p> <p>Cadres : - Sabine - Martial - Jean-Luc</p> <p>Nettoyage et tri d'une partie du matériel</p>	

3 – Comptes du stage :

Courses

- Lidl : 28,56 € + 138,12 €
- Leclerc : 168,74 €
- Auchan : 278,36 €
- Super U : 134,26 €
- Market : 66,79 €
- Pain : 54,90 €

Soit un total de 869,73 €

Hébergement

Gîtes : 1 501,60 €

Frais de déplacement

Frais de déplacement des cadres ayant pris leur véhicule pour se rendre sur le lieu du stage :

Lieu du gîte : Grospierres (Ardèche)				
Cadres		Nombre de Km A/R	Coût du km	Total
Nom	Prénom			
ADMANT	Pascal	1168	0,30 €	350,40 €
DECK	Olivier	1168	0,30 €	350,40 €
MARTIN	Martial	1168	0,30 €	350,40 €
VEJUX	Sabine	1168	0,30 €	350,40 €
Coût total				1 401,60 €

Frais de déplacement des cadres et stagiaires ayant pris leur véhicule pendant le stage :

Déplacement du lundi : Aven du Marteau – Vallon-Pont-d’Arc

NOM	Prénom	Nombre de km A/R	Coût du km	TOTAL
ADMANT	Pascal	26	0,30 €	7,80 €
DECK	Olivier	26	0,30 €	7,80 €
GRADOT	Olivier	26	0,30 €	7,80 €
Coût total				23,40 €

Déplacement du lundi : Aven de Noël – Bidon

NOM	Prénom	Nombre de km A/R	Coût du km	TOTAL
LUNIAUD	Kurt	66	0,30 €	19,80 €
MARTIN	Martial	66	0,30 €	19,80 €
Coût total				39,60 €

Déplacement du mardi : Aven de Noël – Bidon

NOM	Prénom	Nombre de km A/R	Coût du km	TOTAL
DECK	Olivier	66	0,30 €	19,80 €
GRADOT	Olivier	66	0,30 €	19,80 €
Coût total				39,60 €

Déplacement du mardi : Aven du Marteau – Vallon-Pont-D’Arc

NOM	Prénom	Nombre de km A/R	Coût du km	TOTAL
LUNIAUD	Kurt	26	0,30 €	7,80 €
MARTIN	Martial	26	0,30 €	7,80 €
Coût total				15,60 €

Déplacement du mercredi : Traversée Grégoire - Fées – Tharaux (30)

NOM	Prénom	Nombre de km A/R	Coût du km	TOTAL
MARTIN	Martial	54	0,30 €	16,20 €
GRADOT	Olivier	54	0,30 €	16,20 €
Coût total				32,40 €

Déplacement du jeudi : Aven Rochas – Saint-Rémèze

NOM	Prénom	Nombre de km A/R	Coût du km	TOTAL
DECK	Olivier	54	0,30 €	16,20 €
LUNIAUD	Kurt	54	0,30 €	16,20 €
Coût total				32,40 €

Déplacement du jeudi : Aven Rochas – Saint-Rémèze

NOM	Prénom	Nombre de km A/R	Coût du km	TOTAL
DECK	Olivier	54	0,30 €	16,20 €
LUNIAUD	Kurt	54	0,30 €	16,20 €
Coût total				32,40 €

Déplacement du vendredi : Traversée Saint-Marcel – Saint-Marcel-d'Ardèche

NOM	Prénom	Nombre de km A/R	Coût du km	TOTAL
DECK	Olivier	84	0,30 €	25,20 €
GRADOT	Olivier	84	0,30 €	25,20 €
MARTIN	Martial	84	0,30 €	25,20 €
VEJUX	Sabine	84	0,30 €	25,20 €
Coût total				100,80 €

Soit un coût total de : 1 685,40 €

Les frais de déplacement viennent en abandon de frais pour les personnes qui ont utilisé leur véhicule pour ce stage.

Location matériel

Le C.D.S. 54 n'ayant pas de matériel, l'USAN a loué du matériel à celui-ci.

GRILLE TARIFAIRE DE LOCATION FIXE PAR L'USAN

Equipement individuel	- Combinaison	5 € pour 2 jours
	- Harnais complet	10 € pour 2 jours
	- Casque	5 € pour 2 jours
Equipement collectif	- Corde	1 € par 1 mètres pour 2 jours
	- Amarrages	5 € par lot de 10 pour 2 jours
	- Anneaux de sangles	5 € par lot de 10 pour 2 jours
	- Kit	1,50 € pour 2 jours
	- Autres (trousse à spit...)	Forfait de 50 € pour 2 jours

Période du stage : du 15 au 22 avril 2017

Nombre de jours de pratique sous terre : 6 jours

EQUIPEMENT COLLECTIF

	QUANTITE	TARIFS	NOMBRE DE PERIODE	COUT TOTAL
Cordes	107 mètres			
	54 mètres			
	49 mètres			
	47 mètres			
	47 mètres			
	36 mètres			
	33 mètres			
	26 mètres			
	20 mètres			
	18 mètres			

Total mètres de cordes	437 mètres soit 43,70	43,70 €	3	1 311,00 €
Amarrages	70	5,00 €	3	105,00 €
Anneaux de sangles	10	5,00 €	3	15,00 €
As	10	5,00 €	3	15,00 €
Kits	8	1,50 €	3	36,00 €
Total				1 482,00 €

AUTRES

	QUANTITE	TARIFS	NOMBRE DE PERIODE	COUT TOTAL
Bidons/Dév/Dynéma/Poulie frein/Lave cordes/Protège cordes/Trousse à spits/Coupe cordes	1 lot	50 €	3	150,00 €
Total				150,00 €

EQUIPEMENT INDIVIDUEL C.D.S. 54

	QUANTITE	TARIFS	NOMBRE DE PERIODE	COUT TOTAL
Casques	2	5,00 €	3	0,00 €
Combinaisons	3	5,00 €	3	0,00 €
Harnais spéléo	4	10,00 €	3	0,00 €
Total				0,00 €

Soit un total de 1 632 €, ce qui représente un coût personne/jour de 17,18 €

COUT TOTAL DU STAGE

Courses	869,73 €
Hébergement	1 501,60 €
Frais de déplacement	1 685,40 €
Location matériel	1 632,00 €
Total	5 688,73 €

Dépenses		Recettes	
Courses	869,73 €	Subventions CNDS	1 200,00 €
Hébergement	1 501,60 €	Subventions CD	500,00 €
Frais de déplacement	1 685,40 €	Abandon de frais	1 685,40 €
Location matériel	1 632,00 €		
Total	5 688,73 €		3 385,40 €

Soit un coût final de 2 303,33 €

Coût par personne

Spéléos	Date d'arrivée	Date de départ	Nuitées
Admant Pascal	15/04/17	19/04/17	4
Admant Paul	15/04/17	19/04/17	4
Brochin Benoît	15/04/17	22/04/17	7
Clesse Jean-Luc	16/04/17	22/04/17	6
Deck Michka	15/04/17	22/04/17	7
Deck Olivier	15/04/17	22/04/17	7
Gradot Olivier	15/04/17	22/04/17	7
Latour Nathanaël	17/04/17	22/04/17	5
Luniaud Kurt	15/04/17	22/04/17	7
Luniaud Louis	15/04/17	22/04/17	7
Luniaud Sonia	15/04/17	22/04/17	7
Martin Martial	15/04/17	22/04/17	7

Odinot Pascal	15/04/17	22/04/17	7
Prévot Théo	15/04/17	22/04/17	7
Véjux Sabine	16/04/17	22/04/17	6

Spéléos	Total gîte	Total repas	Location matériel	Coût stage	Subvention par jour	Subvention totale	Total à payer
Pascal	63,84 €	41,40 €	68,72 €	173,96 €	17,89 €	71,58 €	102,38 €
Paul	60,64 €	41,40 €	68,72 €	170,76 €	17,89 €	71,58 €	98,98 €
Benoît	111,72 €	62,10 €	120,26 €	294,08 €	17,89 €	125,26 €	168,82 €
Jean-Luc	95,76 €	62,10 €	103,08 €	260,94 €	17,89 €	107,37 €	153,57 €
Michka	106,12 €	62,10 €	120,26 €	288,48 €	17,89 €	125,26 €	163,22 €
Olivier	111,72 €	62,10 €	120,26 €	294,08 €	17,89 €	125,26 €	168,82 €
Olivier	111,72 €	62,10 €	120,26 €	294,08 €	17,89 €	125,26 €	168,82 €
Nathanaël	79,80 €	41,40 €	85,90 €	207,10 €	17,89 €	89,47 €	117,63 €
Kurt	111,72 €	62,10 €	120,26 €	294,08 €	17,89 €	125,26 €	168,82 €
Louis	106,12 €	62,10 €	120,26 €	288,48 €	17,89 €	125,26 €	163,22 €
Sonia	111,72 €	62,10 €	120,26 €	294,08 €	17,89 €	125,26 €	168,82 €
Martial	111,72 €	62,10 €	120,26 €	294,08 €	17,89 €	125,26 €	168,82 €
Pascal	111,72 €	62,10 €	120,26 €	294,08 €	17,89 €	125,26 €	168,82 €
Théo	111,72 €	62,10 €	120,26 €	294,08 €	17,89 €	125,26 €	168,82 €
Sabine	95,76 €	62,10 €	103,08 €	260,94 €	17,89 €	107,37 €	153,57 €
TOTAL	1 501,80 €	869,40 €	1 632,10 €	4 003,30 €		1 700,00 €	2 303,13 €

IV – Comptes rendus des stagiaires

Compte rendu de stage spéléologique en Ardèche

Avril 2017



Michka Deck (13 ans)



Dimanche 16 avril : Aven de ?

1ère cavité pour une mise en route. Le parking est situé sur la route des gorges dans une petite grotte au bord de la route, juste avant la grotte des Huguenots. On a marché pendant 20 minutes pour entrer dans la grotte qui était 100 m plus haut que le parking. Après être descendu au fond, on a mangé à côté d'une sortie de la grotte qui donnait quelques mètres au-dessus de la route par un large porche. Au fond, après le repas, on a fait une vire pour s'amuser et ne pas rentrer trop tôt.

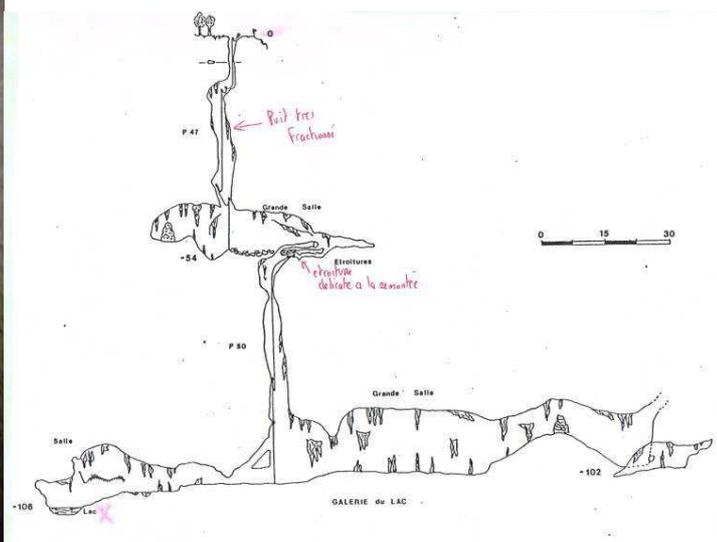
Avant de retourner au gîte, on est allé voir le Pont d'Arc. Au gîte on a mangé l'apéritif et le repas.



TPST : environ 4 h

Lundi 17 avril : Aven du Marteau

Parking à l'entrée des gorges. Après une petite marche d'approche en montée d'environ 30 minutes, on s'est équipé à l'entrée du premier puits et on est descendu jusqu'à la grande salle où on a mangé. Ensuite on est descendu jusqu'au lac. Le cheminement était assez serré, autant à la descente qu'à la montée. Il faisait chaud à la sortie et Théo est ressorti torse nu. En rentrant on est allé au trampoline, on a pris l'apéritif et on a mangé le repas.

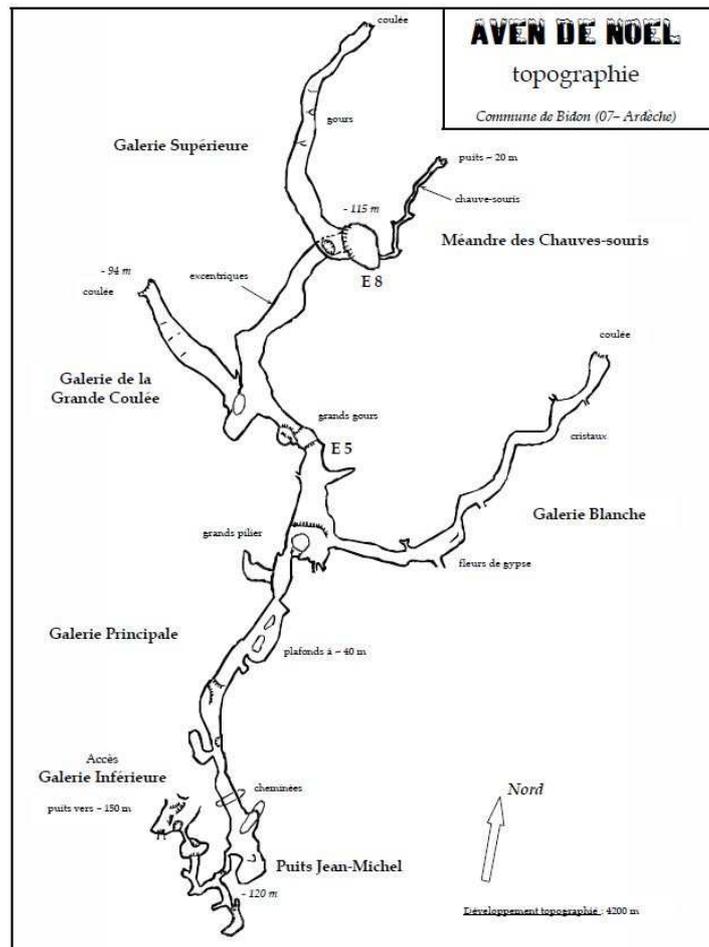


TPST : environ 6h

Mardi 18 avril : Aven de Noël

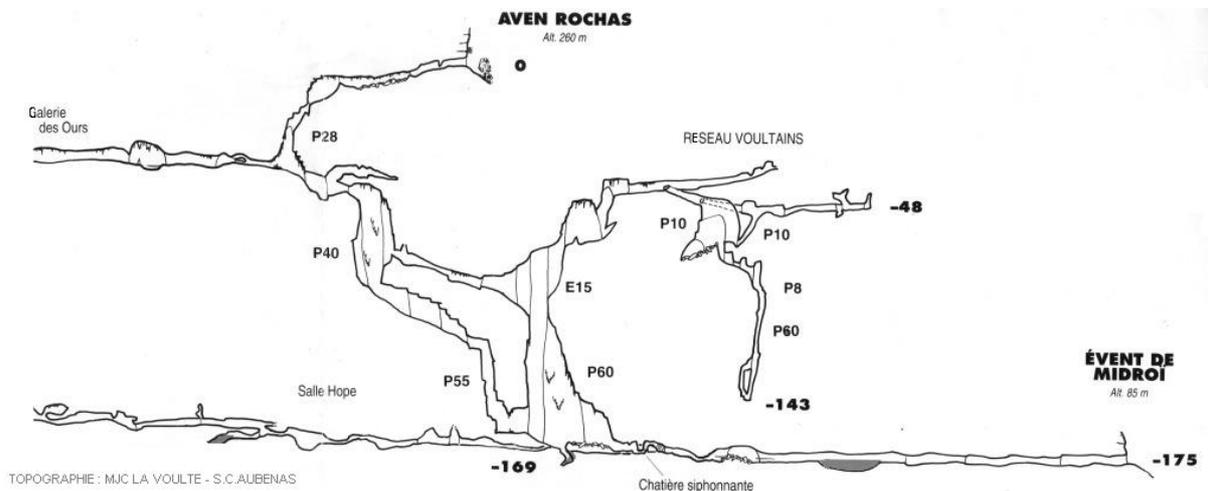
On est arrivé vers 9h sur place en passant par les gorges de l'Ardèche où on a pris une photo panoramique. On a commencé à descendre seulement à 10h le temps de s'équiper et de trouver l'entrée de la grotte. En bas du puits de 120 m on a mangé et on a continué à pied dans la grande galerie en prenant régulièrement des photos. On n'est pas allé au fond parce qu'on était fatigué et à cause du CO₂ qui restait dans la grotte. On n'a malheureusement pas réussi à trouver les chauves-souris calcifiées. Le soir on a fait comme d'habitude.





Mercredi 19 avril : Aven Rochas

Mercredi on a fait l'Aven Rochas à trois avec Olivier G., Olivier D. et Michka D. On s'est garé sur la route des gorges, dans un grand virage. Le porche d'entrée est en contrebas, à flanc de falaise. L'entrée est un petit trou qui donne sur une grande salle avec des araignées, des stalactites, des stalagmites et des chauves-souris. En descendant on est passé par des endroits très boueux et humides. On a mangé en bas du P40. On n'a pas pu descendre jusqu'en bas car on a manqué de cordes.

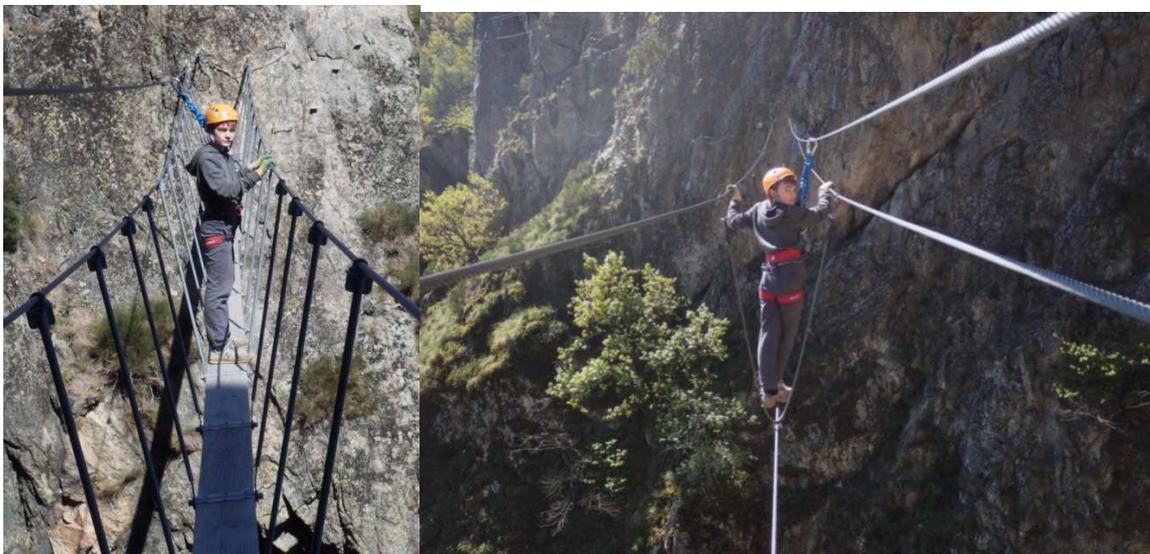


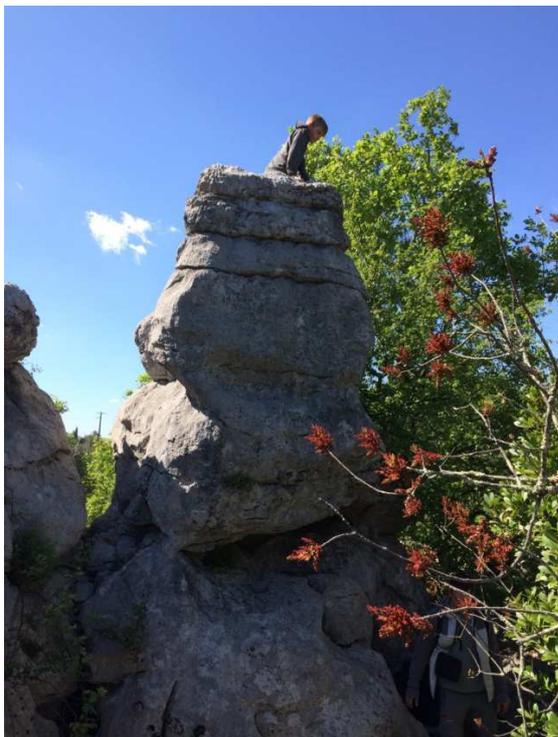


TPST : environ 5h

Jeudi 20 avril : Via Ferrata de Villefort

Comme on était fatigué on a fait une Via Ferrata avec Benoît au-dessus du lac de Villefort. On a fait la via bleue et la rouge. On a pique-niqué au milieu de la via sur une grande plate-forme. En rentrant au gîte on a rencontré Kurt, Sonia et Louis et on est allé se promener dans la forêt de Päolive où il y a plein de roches aux formes d'animaux. On est ensuite rentré au gîte.





Vendredi 21 avril : Traversée Saint-Marcel ou balade

Pendant que les deux groupes sont allés faire la traversée Saint-Marcel, avec Louis et ses parents on est allé en ville. On a visité Vallon-Pont-d'Arc, on a mangé au restaurant. On est ensuite allé visiter un village en ruine et la source qui était en dessous. Ensuite on est rentré mais on a dû attendre 20h pour manger, le temps que l'autre groupe termine leur grotte. En attendant on est allé dans la forêt proche du gîte.

Samedi 22 avril : rangement et départ

On est allé laver le matériel au pied du Pont d'Arc. Après une heure de nettoyage, on est reparti pour la Lorraine.

Conclusion : c'était super bien.

Paul ADMANT

STAGE ARDÈCHE C.D.S. 54, PAQUES 2017

Cette année avec mon papa nous avons rejoint le stage Ardèche pour le début de la semaine. Nous devons terminer la semaine avec la famille à la Grande-Motte.



Samedi 15 avril :

Voyage vers le gîte à **Grospierres** ; nous passons par le bois de Païolive. Nous visitons le site de l'ours et du lion puis nous faisons le circuit de la vierge et le circuit du bestiaire. C'est encore plus beau que je ne l'avais imaginé.

Dimanche 16 avril :

Entraînement dans la grotte des Huguenots. Je révise les techniques de montée, de descente et de conversion pendant qu'Olivier, Théo et Benoît équipent un autre passage. Cette grotte est magnifique, elle donne sur un porche au-dessus de l'Ardèche. Je m'amuse à chercher des larves d'insectes dans le sable. Nous mangeons dans la grotte. En fin d'après-midi nous allons voir le Pont d'Arc.

Lundi 17 avril :

Aven du Marteau : Théo équipe pour la descente. Le passage est étroit au début et nous nous arrêtons aux fractionnements. Nous descendons sur 40 mètres puis nous arrivons dans une salle où il y a de magnifiques concrétions. Je remonte en compagnie de Pascal tandis que les autres continuent l'exploration de la grotte. Nous rentrons au gîte et nous allons dans la piscine.

Mardi 18 avril :

Circuit des résurgences au départ de Chadouillet. Attention le G.I.G.N s'invite à la balade ; je m'amuse à camoufler mon casque avec des brins de buis. Le circuit commence par une rivière temporaire qui mène à la résurgence du Peyrejal. C'est un gouffre noyé par temps de pluie ; nous nous arrêtons près de la plaque commémorative d'un spéléo mort noyé. Après nous nous sommes promenés dans la résurgence du Peyrejal. Nous discutons à cet endroit avec un groupe d'ardéchois. Ensuite nous remontons le lit de la rivière jusqu'au porche de la Cocalhère. Un petit passage d'escalade donne accès à une grotte de 400 mètres de long. Nous sommes ressortis par un

passage d'escalade. Nous regagnons le point de départ en traversant des vergers cloisonnés par des murs et des constructions en pierres sèches.

Mercredi 19 avril :

Escalade avec Kurt, Sonia et Louis. Nous grimpons sur le secteur Lézardeau du Mazet dans les gorges du Chassezac. Pascal retrouve un ancien collègue ; pendant qu'il discute nous rencontrons une lorraine qui profite aussi de ce magnifique site.



Le stage a été très agréable tant dans les activités que dans la vie au gîte où chacun s'est impliqué dans les tâches communes.

Paul (13 ans)

Merci au C.D.S et à Sabine.

Louis Luniaud

Sortie Ardèche

Mes parents, d'autres personnes et moi-même avons participé à une sortie multi sport d'une semaine en Ardèche. C'était génial ; je vais vous raconter le déroulement de la sortie.

La première semaine de printemps, je suis parti avec mes parents de Seichamps.

Nous avons roulé pendant 4 heures mais heureusement je ne conduis pas encore 😊.

Arrivés en Ardèche, le temps était magnifique ainsi que le gîte.

Deux bâtiments étaient distincts. Le bâtiment principal est composé d'une cuisine, salle à manger et 3 chambres (chaque chambre comporte 2 lits superposés).

Et un autre petit bâtiment avec 2 chambres et une minuscule cuisine (je dormais dans ce bâtiment avec mon copain Michka).

Et le mieux, pour les plus jeunes, c'est qu'il y avait une aire de jeux avec toboggan et piscine à boules.

Pour la préparation des repas tout le monde s'y mettait !

Déroulement des sorties

Dimanche

Michka, Olivier, Jean-Luc et moi avons fait un gouffre d'échauffement pour voir le niveau de chacun et surtout pour s'échauffer !

Mes parents ont fait de la plongée souterraine.

Lundi

Mes parents, Martial, un couple, Jean-Luc, Pascal et moi avons fait un gouffre beaucoup plus compliqué nommé l'aven de Noël. Le gouffre faisait 150 m en tout. Cette sortie m'a fait prendre conscience qu'il faut bien manger et bien boire car l'effort est intense.

Mardi

Mes parents, Pascal (OUDINOT) et moi devions faire une via ferrata mais malheureusement nous n'avons pas trouvé l'entrée, mais en se baladant nous avons trouvé un bout de via et nous l'avons fait à l'envers. Quand nous nous sommes rendus compte de notre erreur nous avons décidé d'arrêter et de rentrer.

Mercredi

Le matin, j'ai fait de l'escalade en milieu naturel. Je fais de l'escalade au collège.

Je dis merci à Bubu qui a été très sympa avec moi. C'était super !!!

Il y avait Paul avec moi.

L'après-midi, mes parents, Michka, Benoît et moi sommes allés nous promener au Païolive. C'était magnifique et il faisait beau. On marchait sur les pierres et on a même exploré une grotte avec des lampes de poche.

On a presque perdu mes parents et Benoît. Ils ne savaient pas par où nous étions ressortis.

Jeudi

Mes parents, Théo, Pascal et moi sommes allés faire un autre gouffre. C'était génial car j'ai trouvé des balles de guerre et j'adore ça.

Si j'avais pu, j'aurais tout retourné pour tout ramener.

Vendredi

Mes parents, Michka et moi sommes restés tranquilles. Michka et moi avons fait la grasse matinée. Que ça fait du bien !!!

Ensuite, après notre petit déjeuner, nous avons exploré les alentours. Nous sommes allés manger au restaurant à Ruoms, en terrasse. Il faisait très chaud.

L'après-midi, nous sommes allés nous promener dans un village déserté depuis 1920. Nous sommes allés jusqu'en haut du village. Voir des ruines, j'adore surtout quand je partage ces moments avec un copain.

J'ai vu aussi une source pas très loin. Nous nous sommes promenés autour. Il y avait des chiens qui sautaient dedans.

Mes parents et moi aussi aurions bien aimé faire de la plongée !

Samedi

Nous avons repris la route pour rentrer à la maison.

Cette semaine est remplie de bons souvenirs pour moi. J'espère refaire la même chose l'année prochaine avec des copains spéléo.

Les soirées étaient pleines de bonne humeur. Tout le monde rigolait et on mangeait bien.

Louis (13 ans)

Olivier Gradot

**STAGE SPLELEO EN ARDECHE PAR OLIVIER GRADOT
DATE : 15 AU 22 AVRIL 2017**

Lieu du gîte : GROSPIERRES (ARDECHE) – Domaine des Garrigues.

Noms des stagiaires :

- Paul Admant : 13 ans
- Benoît Brochin
- Michka Deck : 13 ans
- Olivier Gradot
- Nathanaël Latour
- Kurt Luniaud
- Louis Luniaud : 13 ans
- Sonia Luniaud
- Pascal Odinet

Noms des cadres :

- Pascal Admant
- Jean-Luc Clesse
- Olivier Deck
- Martial Martin
- Théo Prévot
- Sabine Véjux

Mascotte : Harko

Samedi 15 avril 2017

Il est 13H18 lorsque Théo et moi arrivons au domaine des Garrigues. Une fois nos affaires installées nous préparons de quoi aller nous faire une petite cavité. Nous choisissons la grotte des Huguenots qui est située entre Vallon-Pont-d'Arc et l'arche, elle est facile à trouver et il est possible de se garer non loin de l'entrée dans une caverne-parking. Le but de ce stage étant pour ma part de continuer ma formation à l'équipement, c'est donc sous la surveillance de Théo que j'équipe une partie de la cavité en redonnant la main à mon formateur sur les passages où je bute afin de comprendre les bonnes techniques. Nous visitons l'intégralité de la grotte et Théo me montre quelques possibilités d'équipement sympathiques pour s'entraîner aux techniques à mettre en œuvre pour les vires verticales. Le temps passe vite sous terre et à 18h il faut songer à sortir. Je déséquipe et nous repartons vers le gîte retrouver le reste de l'équipe.



Formation aux techniques d'équipement et de déséquipement

Dimanche 16 avril 2017

Aujourd'hui, 2 groupes se forment :

- Le 1^{er} groupe part faire de la plongée à Bourg-Saint-Andéol : Théo, Martial, Kurt et David (un spéléo venant nous faire une visite surprise),
- Le 2^{ème} groupe dont je fais partie retournera là où je suis allé hier avec Théo. Le groupe sera encadré par Pascal Admant dit Bubu et Olivier Deck.

Aujourd'hui ça sera l'occasion pour Benoît et moi de continuer à équiper / déséquiper et Olivier nous fera une démonstration pour l'équipement d'une vire au plafond.

Nous ne chômons pas non plus niveau photos et vidéos afin de pouvoir faire partager à d'autres les beaux volumes des cavités locales.

En fin d'après-midi, nous sommes rejoints par Jean-Luc, Sabine et Harko.

Ce soir, ce sera soirée tartiflette partagée autour d'une grande tablée.



Formation aux techniques d'équipement et de déséquiperment

Lundi 17 avril

2 grottes sont programmées :

- L'aven du Marteau pour Bubu, Paul, Benoît, Olivier, Michka, Théo, Sabine et moi,
- L'aven de Noël pour Martial, Jean-Luc, Pascal, Sonia, Kurt et Louis. Cet aven restera équipé pour le lendemain. Effectivement, pour descendre à l'aven de Noël, il nous faut demander les autorisations et le groupe est limité à 8 spéléos maximum.

L'aven du Marteau comprend une partie facile et une partie plus technique à cause de quelques passages étroits qu'il faut savoir négocier afin de ne pas se coincer.

Après une belle marche d'approche, nous arrivons à l'entrée qui se trouve dans un lapiaz. Théo descend le 1^{er} pour équiper la 1^{ère} partie. Michka sera encadré par Olivier Deck (son papa), et Paul sera encadré par Sabine et Bubu. Le reste de l'équipe étant automne descendra sans souci.

Après quelques photos, Olivier Deck s'attaque à l'équipement de la 2^{ème} partie.

Bubu prend la décision de remonter tranquillement avec Paul. Le reste de l'équipe continuera à descendre.

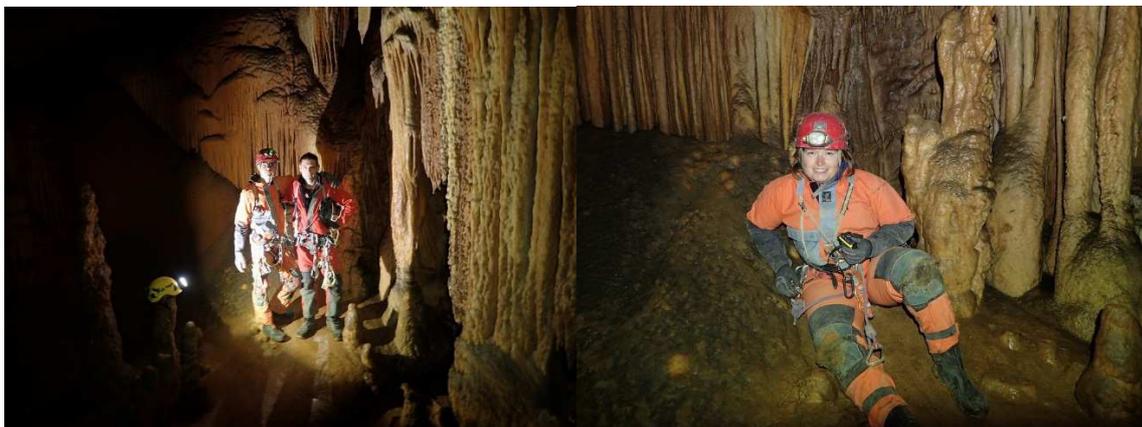
Arrivés au fond de l'Aven du Marteau, nous partons visiter de grandes salles et prenons des photos de belles excentriques, de beaux gours couverts de cristaux et remplis d'eau.

Je me rappellerai d'un certain passage lors de la remontée où j'ai bien sûr réussi à faire ce qu'il ne faut pas faire : aller mettre mon bloqueur de poitrine en butée de nœud en tête de puits juste avant un passage étroit... Moyennant cinq longues minutes de débattement lors desquelles j'ai pesté comme

pas possible je m'en suis sorti et j'en connais un qui s'est bien fait les abdos tellement je l'ai fait rigoler.

Durant cette journée, j'ai appris entre autres le terme géologique appelé lapiéz, lapiaz (mot d'origine jurassienne) qui désigne les plateaux calcaires fissurés comme celui où se trouve l'entrée de l'aven du Marteau qui est en tout cas une superbe cavité : à faire absolument quand on a la chance de pouvoir venir s'entraîner en Ardèche.

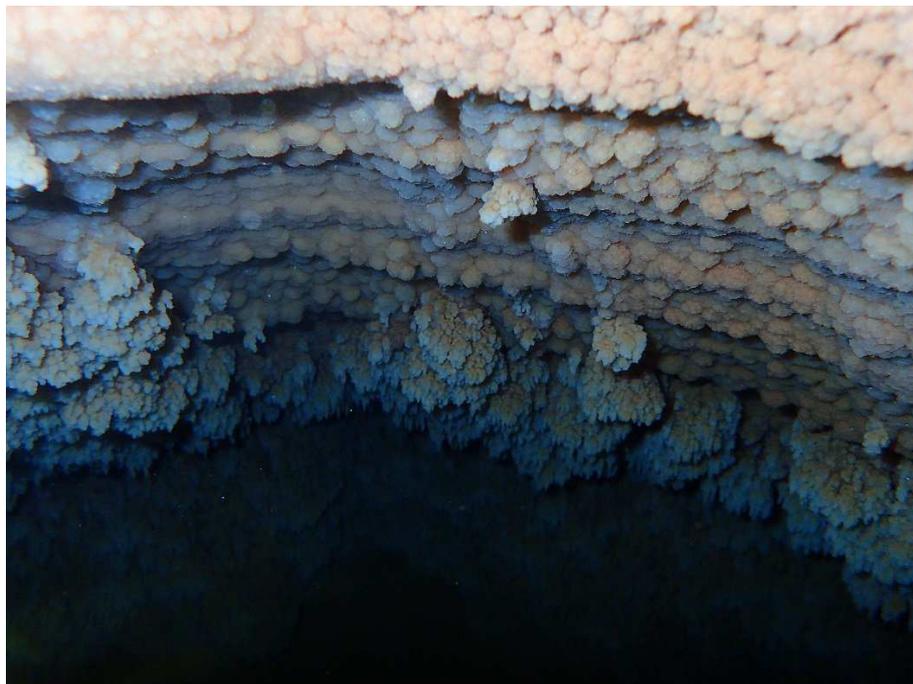
Dans la soirée, le dernier de notre équipe, Nathanaël arrive. J'irai le chercher vers 22 heures à Vallon-Pont-d'Arc.



Pause photo dans la première grande salle



Théo en opposition / Théo équipe



Croissance des cristaux de calcite dans un gour immergé

Mardi 18 avril 2017

Au programme, l'aven de Noël équipé la veille par la 1^{ère} équipe.

Lever à 7 heures. Petit déjeuner, préparation des kits et en route pour l'aven de Noël qui est à une heure du gîte. Nous décidons de ne pas nous équiper de suite et de partir repérer l'entrée de l'aven. Après avoir fait les coins et les recoins du plateau et grâce à mon smartphone et celui de Nathanaël, l'entrée de l'aven est enfin repérée. Pour la petite histoire, cet aven a été découvert en plein hiver par des spéléologues. Le plateau été recouvert de neige sauf à l'endroit où se trouve l'entrée de l'aven où l'air chaud en émanant avait fait fondre la neige.

Une descente de 120 mètres nous attend. Mais équipé en double par la 1^{ère} équipe. Théo se lance le 1^{er}, suivi de Michka et de son papa, de Benoît puis de Nathanaël encadré par Sabine. De mon côté, je ferme la marche ainsi que la trappe d'entrée, mais pas totalement, suffisamment pour que personne ne tombe dedans et pour laisser un peu sortir le CO₂ que nous sentirons par moment et qui nous essouffle plus facilement qu'à la surface.

Arrivé en bas, c'est tellement grandiose que je me dépêche de sortir l'appareil photo. A l'inverse de l'équipe, je ne prends pas le temps de manger et me voilà parti à shooter tel un paparazzi. Je décide de faire bande à part et me voici parti avec Théo car lui aussi s'est mis en mode photographe, je peux vous garantir que l'on s'est lâché niveau images, mais grave ! Les salles sont immenses, ainsi que les gours qui ont des tailles et des profondeurs exceptionnelles. De vraies piscines. Sans oublier les coulées blanches géantes, les forêts stalagmitiques, les stalactites orangées ou blanches, de fabuleuses excentriques, des fistuleuses géantes... Un régal pour les yeux !

Avec Théo, nous irons explorer le réseau inférieur puis le réseau supérieur. Pendant notre exploration, nous croisons le reste de l'équipe qui décide de remonter tout doucement. Comme Théo et moi allons nous charger du déséquipement, nous décidons de continuer notre exploration car la remontée de l'équipe va être longue et autant nous éviter des temps d'attente inutiles.

Après 45 minutes d'exploration durant lesquelles nous avons cherché en vain le fameux squelette de chauve-souris calcité, il est temps pour nous de remonter, vu que l'équipe est quasiment déjà ressortie.

Notre remontée se passera sans encombre mis à part la perte d'une plaquette que j'ai fait tomber en bas du P120.

Arrivé en haut du puits les kits sont bien lourds (et le mien est bien mal rangé, du coup j'ai plein de cordes qui traînent derrière moi et me bloquent tous les 5 mètres, j'ai encore des progrès à faire ☺) et je ne suis pas mécontent d'arriver à la surface où le reste de l'équipe nous attend et profite des derniers rayons de soleil.

Allez ! L'heure tourne ! On se change rapidement et direction le gîte où nous arrivons bons derniers pendant que Kurt surveille le barbecue.



Un échantillon des nombreux spéléothèmes visibles dans les galeries de l'Aven de Noël



Théo devant une véritable forêt d'excentriques

Mercredi 19 avril 2017

Avant de partir en Ardèche, Jean-Luc nous avait fait part d'une traversée qu'il serait sympa de faire. Nous écoutons donc ses conseils et nous programmons la traversée Grégoire - Fées pour aujourd'hui.

Comme depuis le début du séjour, lever à 7 heures du matin. Le petit déjeuner avalé, nous ne tardons pas à préparer les kits et en route pour l'aventure. Direction Tharoux dans le Gard à environ 50 minutes du gîte. Arrivés à Tharoux, nous nous garons et nous équipons en bas du village. L'entrée de la traversée se situe en haut du village (village où il ferait bon vivre) dans un joli bois. Martial rentre le 1^{er} afin d'équiper les rappels et je le suis afin qu'il puisse m'expliquer les détails de cette technique permettant de « traverser » des cavités avec un minimum de matériel sous réserve d'être sûr et certain du chemin à prendre car sinon il ne sera plus possible de remonter et donc de ressortir !

Théo ferme la progression et déséquipe les rappels mais uniquement après l'accord de Martial qui prendra toujours la précaution de vérifier que nous sommes sur le bon chemin avant de faire enlever la corde.

Les puits sont sympathiques et les paysages variés, des lacs sont présents dans la cavité et c'est par une vire passant au-dessus de l'un deux (vire plus sympathique à faire qu'à équiper) que nous accéderons à la sortie de la cavité. Et quelle sortie ! L'arrivée vers le soleil se fait par les porches immenses de la superbe grotte de la Lune et les porches donnent directement sur les rives d'une superbe rivière... Nous prenons le temps de profiter quelques instants de ce paysage merveilleux puis empruntons un sympathique sentier qui traverse les bois avant de repasser par le village et rejoindre nos véhicules avant de repartir au gîte.



Théo dans un des lacs / Nathanaël dans une galerie



Sabine descend un puits / La vire avant la sortie / Moi essayant d'éviter la baignade



Un peu de ramping ... / La sortie dans la magnifique grotte de la Lune

Jeudi 20 avril 2017

Vu que j'ai besoin de me perfectionner à l'équipement pour ensuite proposer des sorties au sein de mon club, Olivier Deck propose que nous allions ensemble à l'aven Rochas pour travailler un peu les techniques sur amarrages naturels. Comme je dois d'équiper, c'est aussi à moi de préparer convenablement les kits de matériel en m'aidant de la fiche d'équipement, ce que je ferai sous la surveillance d'Olivier.

L'entrée de la grotte n'est pas clairement indiquée. Après la visite de plusieurs porches, nous tombons sur celui menant à l'aven Rochas. L'entrée commence par un petit ramping où un joli comité d'accueil composé d'araignées bien dodues nous attend. La grotte est d'entrée bien chaude et humide, on sue rapidement. La 1^{ère} salle est joliment concrétionnée. C'est à partir de celle-ci que je m'attelle à l'équipement d'une belle série de puits (P28, P40 et P50) sous la surveillance et les conseils bien utiles d'Olivier Deck. Nous n'atteindrons malheureusement pas le fond car soit la fiche d'équipement a vu trop court, soit c'est moi qui ai « gâché » trop de corde lors de mon équipement et résultat, il nous manque une quinzaine de mètres pour atteindre le fond. Pas grave, nous reviendrons un jour pour faire la traversée complète et j'ai bien noté qu'il fallait prévoir un petit bonus de longueur de corde pour cette cavité.

Après une petite pause en haut du P50 et quelques discussions relatives à l'équipement que j'avais installé, nous entreprenons la remontée durant laquelle je me suis chargé de déséquiper.

Petite anecdote : Olivier Deck, par mégarde, est remonté du P50 avec le kit de corde. J'ai donc dû m'initier à la technique de déséquipement sans kit avec une corde de 200 m bien boueuse qui se sera bien amusée à me coincer à plusieurs reprises pendant mon ascension (je pense que les chauves-souris présentes devaient être contentes de ne pas comprendre le langage humain car quand je me coincé : je peste ! ☺)



Olivier et Michka en sortie de l'aven Rochas

Vendredi 21 avril 2017

Le stage a réservé le meilleur pour la fin : la traversée de la grotte Saint-Marcel. Une des plus belles « classiques » de l'Ardèche.

Aujourd'hui, ce n'est pas réveil à 7 heures mais à 6 heures. Heureusement que les kits ont été préparés la veille ☺ ! La logistique nécessaire à la traversée du jour impose 2 voitures garées à proximité de l'entrée et une autre à la sortie de l'aven. Nous devons donc prendre toutes les voitures.

L'aven Saint-Marcel se trouve à une heure du gîte. Arrivés à la sortie de la traversée, nous y laissons 2 véhicules et partons avec les 2 autres voitures vers l'entrée de la traversée. Dans certains chemins, un 4X4 ne serait clairement pas inutile...Pauvres petites voitures, on vous en aura fait voir de toutes les couleurs en spéléo...

Une fois arrivés à proximité de l'entrée nous nous équipons, et chacun portera un kit de matériel que Martial aura pris soin de numéroter afin de définir l'ordre des gens derrière lui et avoir sous la main l'équipement nécessaire et nous permettre d'avancer suffisamment rapidement sous terre. Comme à l'aven de Noël, la grotte est fermée par une trappe dont les clés nous ont été confiées par un spéléo local. La traversée commence par un petit puits, s'ensuit un petit passage bas qui mène à une succession de jolis puits sur 120 mètres de descente environ. Ensuite nous traversons un petit méandre suivi d'un dernier puits avant d'arriver dans des galeries immenses les fameuses « conduites forcées » du réseau. Nous prenons ici notre déjeuner puis continuons notre progression dans ces galeries avec quelques passages équipés en fixe. Cette traversée est très variée, elle alterne puits, grande galerie, passage en ramping, gours immergés, labyrinthes...Des réflecteurs ont été installés pour éviter de s'égarer dans ce dédale. Après 7 bonnes heures de traversée, nous arrivons à la trappe qui sépare la visite touristique et le parcours des spéléos. Et nous arrivons dans la partie touristique au bon moment : les salles sont illuminées et de la musique est là pour nous accueillir. Nous devons rester discrets et nous cacher car des touristes sont encore présents. De ce fait, nous ne resterons pas longtemps. Nous continuons notre chemin où un dernier puits équipé d'une échelle nous attend. Nous quittons la partie touristique pour nous diriger vers une conduite forcée qui sera la dernière partie de la traversée nous séparant de la lumière du soleil. Une fois dehors et heureux, nous n'avons plus qu'à nous changer et aller rechercher les voitures laissées à l'entrée.

Nous arrivons au gîte vers 21 heures, Kurt et Sonia sont en train de préparer le dîner. Après sept jours de spéléo, la dernière soirée sera courte car la fatigue se fait ressentir.



Le groupe se prépare



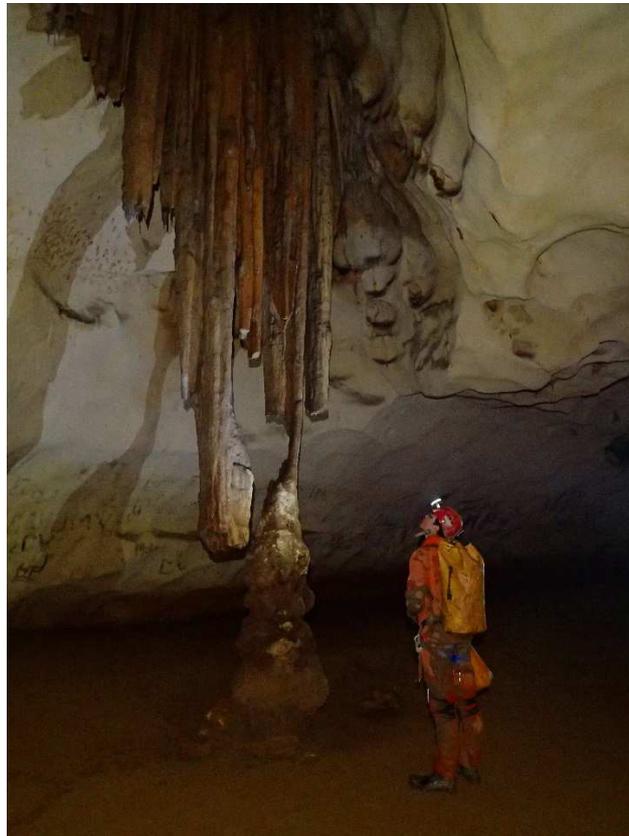
/ Casse-croûte après la descente des puits



L'évolution dans une des conduites forcées



Passage au-dessus des gours géants



Théo face à un des spéléothèmes géants du réseau

Samedi 22 avril 2017 : fin du stage

Réveil à 7 heures. Du travail nous attend : nettoyage du matériel et également des deux gîtes. Afin d'aller plus vite (car nous avons encore de la route à faire pour rejoindre Nancy), nous formons 2 équipes :

- Sonia, Kurt, Jean-Luc et Sabine s'occuperont du nettoyage des gîtes ;
- Olivier Deck, Nathanaël, Théo, Martial, Benoît et moi nous chargerons du nettoyage du matériel ce que nous ferons dans l'eau de l'Ardèche dans le cadre idyllique du Pont d'Arc. Autant profiter de la région jusqu'au bout !

Le nettoyage terminé, nous repartons en direction de Nancy où nous nous retrouverons une dernière fois au local pour y ranger notre matériel.

Conclusion :

Cette semaine a été pour ma part très instructive à plusieurs niveaux.

Grâce aux cadres s'étant occupés de moi, j'ai pu me perfectionner aux techniques d'équipement et ce notamment sur des cavités non brochées et avec utilisation privilégiée d'amarrages naturels. Comme tout le monde n'a pas les mêmes techniques ce fut enrichissant de pouvoir échanger avec plusieurs cadres différents et d'avoir leurs avis et conseils sur ce que je faisais bien et ce qui de leur point de vue était soit des erreurs soit des choses perfectibles.

Grâce à Martial et Théo j'ai pu m'initier aux techniques de rappel de corde dans le cadre de traversées.

Pour ma part, c'était la première fois que j'allais sous terre pendant sept jours d'affilée, ça permet de mieux comprendre ses limites et de savoir se ménager lors des explorations afin de savoir rester concentré et vigilant jusqu'à la fin du parcours, notamment lorsque l'on a en charge le déséquipement de la cavité.

D'un point de vue minéralogique et géologique, les cavités d'Ardèche sont clairement riches et les explications, qui m'ont été fournies lors des visites, ou que nous avons recueillies les soirs durant nos recherches internet, m'ont permis d'apprendre de nombreuses choses sur la formation des réseaux et la croissance des spéléothèmes.

Comme une de mes passions est la photographie et que le sous-domaine de la photo souterraine est une science à part, cette semaine a aussi été l'occasion de partager avec d'autres photographes et de m'essayer à de nouvelles techniques. La même conclusion est à apporter à la connaissance du matériel spéléo car quiconque a déjà passé une soirée avec des spéléos sait que ce sujet revient de façon redondante dans toutes les discussions ! Alors après sept jours entre « taupes » ...

Enfin, le dernier bénéfice et qui n'est pas le moindre, est l'aspect humain. C'est toujours enrichissant de rencontrer de nouvelles personnes et surtout dans le cadre d'un sport où l'entraide n'est pas une option mais une condition nécessaire à l'activité. Cette entraide brise les frontières sociales et permet de mieux connaître les gens et de mieux se connaître soi-même.

Je tiens à remercier le C.D.S. 54 pour l'organisation de cette superbe semaine en Ardèche (un paradis pour spéléologue) et tout particulièrement Sabine Vejux sans qui ce stage n'aurait pas eu lieu.

Un grand merci à Théo, Martial et Olivier pour m'avoir transmis un peu de vos connaissances en équipement de cavités.

Et un grand merci à tous les participants pour votre bonne humeur, pour les coups de mains dans les passages « galères » et votre esprit d'équipe ! J'espère vite vous revoir tous sous terre ! Viva la Spéléo !

**Compte rendu de la sortie spéléologique du club de Nancy en Ardèche,
du 17 avril 2017 au 22 avril 2017**

Après un véritable périple (Caen – Paris en Train, puis Paris – Lyon en Ouibus, puis Lyon Vallon-Pont-d'Arc en train puis en bus) :

Le mardi, nous commençons par une des superbes grottes de la région : l'aven de Noël. Après beaucoup de recherches de l'entrée de la grotte (l'entrée se fait par une plaque fermée à code et à clef perdue dans le maquis), nous avons réalisé la visite de cette grotte en aller-retour.

Cette grotte présente un développement d'environ 650 m avec une hauteur moyenne de 10 m sous plafond.

Celle-ci débute par une volée de puits directement à l'entrée, puits qui se terminent par un très beau plein-vidé. Ensuite, la progression se déroule quasiment sans corde dans plusieurs galeries.

Dans cette cavité, le CO₂ est à un taux supérieur à la normale. Lors de la marche, il est presque possible de ressentir les poches d'accumulation de celui-ci en fonction de la facilité, ou non, de respirer lors de progressions. En outre, celle-ci est magnifiquement ornée par de nombreuses concrétions. Celles-ci sont de nature, de forme et de taille très diverses et surtout, en très grand nombre. Cette grotte est très intéressante afin d'apprécier la variété des types de concrétions en cavité naturelle (excentriques, fistuleuses, cierges, gours secs, choux-fleurs, aiguilles, fleurs de gypse, etc.).

Cela a vraiment été une chance de pouvoir descendre dans l'aven de Noël, car son accès est très limité et contrôlé.

Mercredi, nous avons réalisé la traversée Grégoire - Fées (traversée de Grégoire qui débouche dans la grotte aux Fées). Cette traversée commence elle aussi par une plaque au sol. La cavité est très belle et très variée quant aux techniques nécessaires pour la traversée. En effet, cela nécessite plus de 10 rappels, des traversées, des escalades... Cette grotte, comme beaucoup en Ardèche, présente des salles avec des volumes sous plafond de grande taille et de nombreuses concrétions. Lors de la progression, deux lacs sont rencontrés. Un en cul-de-sac et un autre, relativement grand au-dessus duquel nous avons réalisé la traversée. L'aven Grégoire rejoint la grotte aux Fées et c'est par cette dernière que la sortie s'effectue. La sortie fait d'ailleurs partie des meilleurs moments de la traversée avec une sortie directement dans un méandre de la Cèze, sortie qui s'effectue sous un porche majestueux.

Le jeudi, nous avons fait relâche. Cela nous a permis de ranger et d'entretenir le matériel.

Le vendredi nous avons visité un des gouffres emblématiques de la région, la grotte Saint-Marcel.

Cette cavité comprend même un circuit touristique. Elle est classée pour ses spéléothèmes (concrétions) et ses gisements archéologiques d'époque moustérienne (Paléolithique moyen). Elle possède de nombreuses entrées, plusieurs niveaux dont les derniers sont en permanence noyés. En effet, cette grotte est toujours en activité même si les niveaux supérieurs sont maintenant globalement inactifs.

Cette grotte est un véritable dédale dans lequel il serait très aisé de se perdre même avec une carte. De nos jours, les niveaux supérieurs sont très bien connus, bien cartographiés et des panneaux ont été apposés régulièrement afin d'indiquer le nom des secteurs.

Cette grotte possède un cheminement très varié, alternant salle majestueuse, puits s'enfonçant dans l'abysse, mais aussi rampings et petites étroitures. Comme les autres avens visités lors du séjour, cette grotte possède des concrétions aussi variées que majestueuses. Malgré la durée de la sortie, nous n'avons fait qu'explorer une petite partie des niveaux supérieurs (55 km de développement !). À la fin de notre cheminement, nous avons croisé la fin de la partie commerciale. De la même façon qu'à d'autres endroits, la taille des salles et des concrétions dépasse l'entendement et une description ne saurait les transcrire à leurs justes mesures.

Le samedi matin, tôt, nous avons été nettoyés les cordes et le matériel dans l'Ardèche. Ensuite cela a été pour moi le même périple qu'à l'aller. Covoiturage jusqu'à Lyon, bus jusqu'à Paris. J'ai dû passer une nuit à Paris à cause de l'heure tardive d'arrivée. Le lendemain j'ai pris un bus jusqu'à Caen.

V – Sortie C.D.S. du 30 septembre 2017 à la mine du Coulmy à Longwy et dans un fort de la ligne Maginot

Pendant l'assemblée générale de 2016, le C.D.S. aimerait que les clubs de la Meurthe-et-Moselle se retrouvent pour faire ensemble de la spéléologie.

Le club de Longwy se propose d'organiser cette sortie. Benoît Losson, secrétaire du C.D.S., nous propose 3 dates :

- Samedi 24 juin
- Samedi 9 septembre
- Samedi 30 septembre

Et nous propose un lieu également : une visite dans les mines du Coulmy à Longwy et également une visite dans un fort de la ligne Maginot.

Les résultats du sondage opteront pour le samedi 30 septembre. Nous serons une bonne vingtaine à s'inscrire sur cette journée spéléos fédérés et personnes non fédérées profitant de cette journée pour faire leurs premiers pas sous terre.

Le 30 septembre au matin, nous nous donnons rendez-vous devant la salle des fêtes de Longwy hélas sous la pluie, mais peu importe, nous serons vite à l'abri. Au programme du matin, visite de la mine du Coulmy guidée par Alexis Lhironnelle et Aurélien Guerra.

Petit historique de la mine du Coulmy

Ouverte dès 1866, la mine de Longwy/Mont-Saint-Martin comprenait quatre concessions (Coulmy, Romain, Longwy, Mont-Saint-Martin). Son minerai était destiné à alimenter les fourneaux de la société des Aciéries de Longwy.

L'histoire de la mine de Longwy/Mont-Saint-Martin débute en 1866. C'est en effet cette année-là que commence l'exploitation de la mine. La famille Labbé, des Forges de Gorcy, gère alors l'extraction du minerai de fer du site.

Le minerai du Coulmy est un fer oxydé, rubigineux, très friable, et présentant des lamelles brillantes, empâtées dans une argile ferrugineuse, violâtre. On l'emploie pour les hauts fourneaux de Herserange et du Dorlon, dans les proportions qui seront indiquées par la suite, mêlé avec d'autres minerais. Il a la propriété de limiter la fusion. La mine de fer du Coulmy, présente de vastes excavations sur l'un des escarpements où se montre l'affleurement de la couche. Il paraît qu'elle est en exploitation depuis longtemps. Aujourd'hui, on se borne à faire ébouler le minerai qui se présente sur l'autre escarpement. Il est tellement friable qu'on l'obtient le plus souvent en poudre. Cette exploitation, extrêmement facile, n'emploie pas plus de dix ouvriers mineurs. Elle répand cinq à six mille francs par an dans le pays environnant.

La mine est magnifique, les galeries sont grandes. Tout le groupe écoute l'historique de cette mine et il en profite même pour faire des photos, dont en voici quelques-unes :



Quelques membres de l'USAN : Olivier Gradot, Christine et Pascal Houlné.



Une partie de l'équipe arrivant à l'entrée de la mine.





La mine a également son coin convivialité aménagé et c'est à cet endroit que nous prendrons notre repas.



Après avoir passé une bonne partie de la matinée à nous promener dans la mine, direction le fort de la ligne Maginot. Un endroit que je ne connaissais pas et dont je n'imaginai même pas ce qui avait été construit pendant la guerre sous terre. L'appareil photo n'a cessé de fonctionner dont voici quelques extraits.

Petite historique sur la ligne Maginot.

À la veille de la Seconde Guerre mondiale, la Lorraine se retrouve à nouveau en première ligne. Les traumatismes laissés par les précédents conflits poussent l'armée française à renforcer ses lignes de défense. Ainsi naît la Ligne Maginot, censée stopper net l'avancée de l'armée allemande. L'Histoire écrira une page différente et les nombreux forts de la Ligne Maginot ne subiront pas les attaques pour lesquelles ils étaient conçus.





La salle des munitions.



Retour vers la sortie.

Ce fut une super journée avec d'autres spéléos du département que nous ne voyons pas forcément lorsque nous allons sous terre vu que généralement les sorties organisées sont des sorties club.

VI – Les formations subventionnées

Le C.N.D.S. nous a octroyé 300 € de subventions pour aider financièrement les adhérents fédérés à différents clubs de Meurthe-et-Moselle à participer à des stages organisés par l'École Française de Spéléologie.

Nous avons eu trois demandes :

- Théo Prévot qui s'est inscrit en février 2017 à un stage initiateur et qui est revenu avec son diplôme d'initiateur ;
- Alexis Lhironnelle qui a participé à un stage de spéléo-plongée ;
- Denis Thomas qui s'est inscrit également à un stage initiateur et qui est également revenu avec son diplôme d'initiateur mais en juillet 2016, avec un remboursement en cours d'année 2017.

Le coût des stages :

Il est rappelé que le C.D.S. 54 subventionne un stage à hauteur de 25 % du coût total.

Coût du stage de Théo Prévot : 497 € soit 124,25 € d'aide de la part du C.D.S. 54

Coût du stage d'Alexis Lhironnelle : 152 € soit 38 € d'aide de la part du C.D.S. 54

Coût du stage de Denis Thomas : 500 € soit 125 € d'aide de la part du C.D.S. 54

Ce qui représente un coût total de 287,25 €.

Deux comptes rendus relatifs à ces formations sont proposés ci-dessous.

Stage Initiateur Albion 2K17

Théo Prévot (photos du pot commun du stage)

Après avoir fait un détour chez mon cousin Antoine (Usanien n° 150) à Nîmes, nous partons le lendemain en direction du plateau d'Albion où je vais passer mon Initiateur. C'est donc samedi vers 14 h que nous arrivons au [gîte de l'ASPA](#) à [Saint-Christol-d'Albion](#). Le temps de dire au revoir, de déposer mes sacs, de dire bonjour aux gens déjà présents et me voici à présent prêt pour passer une semaine dans la région qu'est le Vaucluse.

Très rapidement nous avons une réunion pour nous expliquer un peu le déroulé du stage, les objectifs de chacun ainsi qu'une présentation du plateau qui possède des gouffres plutôt sympathiques. Nous sommes six à postuler pour le stage d'initiateur et visiblement ça ne va pas être de la rigolade ! La réunion terminée, nous avons enfin le temps d'aller nous installer dans nos chambres. C'est alors que je fais la connaissance de trois de mes compères : Clément de Besançon, Pascal de Grenoble et enfin Cyprien des Grands Causses. Après avoir fait plus ample connaissance, on nous appelle pour venir manger, à savoir que nous aurons pour le stage des cuisiniers et donc qu'il n'y aura rien à préparer, chic alors ! De plus, ça changera des autres camps, car là on aura la totale avec des entrées, des plats délicieux, mais aussi des desserts, bref on ne va pas mourir de faim.



Le lendemain le réveil se fait vers 7 h 45 étant donné qu'il faut être dans la salle à manger pour 8 h car on nous sert aussi le petit déj. Quand je vous dis que c'est le luxe ! Aujourd'hui c'est une journée de tests en falaise qui nous attend. Elle a pour but de voir si on a oui ou non les aptitudes pour se présenter à l'initiateur. Nous devons donc montrer pendant cette journée que nous

sommes capable de faire un passage de nœud, mettre en place un poulie-bloqueur, faire un dégagement d'équipier, mais surtout faire une conversion en total réchappe... On ne regardera pas que ça, car bien sûr nous devons chacun équiper une voie et en déséquiper une pour avoir un aperçu de la façon de progresser en confort et, qui plus est, en toute sécurité. Pour le moment tout va bien, mis à part quelques détails, mais rien de bien méchant. De retour au gîte on range le matos utilisé puis nous nous rendons en salle vers 18 h pour suivre une conférence qui nous est présentée par Vincent (moniteur stagiaire). Vers 20 h nous sommes appelés car le repas vient tout juste d'être servi. Il est 22 h et il reste les kits du lendemain à faire, prendre une douche et aller au lit. Mais avant tout il faut faire le tirage afin de connaître les équipes et les trous que nous ferons demain. Pour ma part je serai avec Clément et nous irons dans l'aven Pepette qui possède un dénivelé d'environ 150 m.

Lundi... Bon je crois définitivement que c'est le pire jour de la semaine car déjà en temps normal le lundi est le pire jour mais là... Bon tout est dit, le stress est au maximum l'instructeur qui nous encadre prend des photos dans tous les sens et pose des questions qui ne m'avaient jamais traversé la tête jusque-là. Petite anecdote, une déviation doit être doublée car visiblement le mono-point fait l'objet d'une grosse erreur, comme on me l'a fait remarquer (après explications il est vrai que si la dév. vient à lâcher le frottement de la corde nous empêchera de remonter d'où l'intérêt de mettre deux points). On sort enfin de terre et retrouvons les autres. D'après nous le bilan n'est pas superbe car chacun a visiblement fait des petites erreurs. Comme chaque soir vers 18 h nous assistons à une conférence. Enfin pour cette fois il s'agit d'une petite pièce de théâtre pour rappeler à tout le monde les fondamentaux de la spéléo du genre se longer, doubler ses points, etc. Le repas s'enchaîne puis nous avons enfin les résultats de ces deux jours de tests d'entrée à l'initiateur. Malheureusement nous ne serons plus que quatre à continuer l'aventure, permettant pour les uns de souffler un peu et pour les autres d'approfondir certains points pour revenir une prochaine fois. Maintenant que les tests d'entrée sont passés tout ce que nous allons désormais voir est en principe nouveau. Je dis en principe car j'ai déjà vu la plupart des techniques au mur. Par contre, là où je suis totalement novice c'est en topo ainsi qu'en étude du milieu, mais je suis impatient de voir tout cela car on pourrait creuser avec un peu plus de certitudes sur ce qu'il y a derrière lors de nos désobs en Lorraine.

Comme vous l'aurez compris, la journée suivante est donc consacrée à l'étude du milieu. Pour cela nous allons dans deux grottes horizontales, dont une dans laquelle il y a eu des fouilles archéologiques de faites. Cette fois nous rentrons plus tôt afin de terminer le bout de topo dont nous n'avions pour le moment que les points topo pris par nos trois équipes constituées de deux spéléos. Cette fois il n'y a pas eu tout de suite une conférence car nous avons présenté aux autres stagiaires ce que nous avons fait et le but de cette journée, puis les perfs nous ont montré à leur tour ce qu'ils avaient fait et vu sous terre. Repas, kits, douches on commence à chopper le coup de main.

Aujourd'hui est un jour particulier car nous arrivons déjà à la moitié du stage, eh oui, ça passe vite! Bref on ne va pas épiloguer là-dessus, sinon on y passerait la journée. Donc on nous a prévenus que cette journée allait être tuante car il faut percuter très rapidement. En gros, on va en falaise et là on voit un maximum de techniques d'assurance pour les journées qui suivront et notamment pour le vendredi qui est le jour de l'examen. Nous avons donc pu voir l'assurance en boucle, l'assurance avec corde annexe, l'auto-moulinette, l'utilisation de systèmes réversibles ou

non, etc. La petite cerise sur le gâteau fut le midi avec une simulation d'accident pour voir nos réactions et la façon dont on fait un point chaud, ou encore la manière de déplacer un blessé. Paraît qu'on n'a pas trop mal géré même si j'avoue avoir mis un peu de temps à finir ma pomme... Cette fois je vous passe la fin de journée qui s'est déroulée comme les autres.



Jeudi nous allons au Rousty, gouffre dans lequel nous allons encadrer un groupe pour l'évaluation finale. Cette fois encore je me retrouve avec Clément. En même temps on ne change pas une équipe qui gagne ! Comme le groupe à emmener est totalement novice, nous n'avons pas un gouffre ultime (P20 d'entrée puis P6 pour accéder à un réseau inférieur). Nous avons donc profité de cette journée pour tester les ateliers que nous allons utiliser et pour voir les points que nous pourrions aborder lors de la visite de la cavité. Une fois au gîte nous avons fait un petit scénario avec les différents plans de secours et points importants à aborder.

Ça y est c'est le grand jour... Premier point important, faire bonne impression ! Du coup, boum, on sort le petit café, thé, etc. On discute un peu avec le groupe qui se compose de deux enfants de 8 ans, leur maman, deux jeunes de 14 ans qui n'étaient d'ailleurs pas prévus normalement mais en spéléo faut savoir s'adapter, ainsi qu'un père et sa fille qui avait elle aussi 14 ans. On les équipe de la tête aux pieds et on peut alors charger les voitures et partir. Une fois au bord du gouffre on donne les explications et, au fur et à mesure que le mistral souffle, la petite équipe s'enfonce dans les entrailles de la Terre. Jusque-là j'ai géré la descente dans le P20 et rien à signaler. Le P6 s'enchaîne puis nous appliquons les plans mis en place. Vers 13 h nous remontons le P6 et mangeons, et là encore le café est bien vu ! Nous continuons en passant par un pont de singe et terminons notre course dans la galerie principale. Le public a l'air content et nous aussi. Pour ce qui est de la sortie nous emprunterons une sortie artificielle évitant de remonter le P20. Bilan de

la journée : il y a encore quelques points à améliorer, comme le fait de dire « asseyez-vous dans le vide » (dans le harnais c'est mieux ;-)) ainsi que « faire attention en bord de trou » même si ce dernier est fermé par une grille. Le résultat final sera dévoilé demain matin car les cadres doivent faire les bilans et se mettre d'accord sur leur décision. En attendant le repas se fera en comité réduit car les autres sont en grosse explo et ne rentreront que vers 3 h du matin pour les derniers.



Le stage touche déjà à sa fin. Le matin il faut tout nettoyer et faire les inventaires. Pour les initiateurs c'est E.P.I., suivi de l'inventaire des mousquetons. Ouf, on a évité les 3 km de corde utilisés pendant le stage. Petit à petit les résultats tombent puis vient enfin mon tour: oui j'ai réuissiiiiiiii !!!!! (bien sûr, le diplôme officiel ne sera délivré qu'à mes 18 ans puisque je ne suis pas encore majeur). Ouf, ça y est, enfin une chose de faite. Après le débriefing de la semaine je repars de la salle conscient de mes points faibles mais aussi de mes points forts. Maintenant il n'y a plus qu'à s'améliorer car on ne pourra jamais être parfait. Je mange un bout et voilà mon père qui arrive. Après un certain temps nous repartons en faisant un détour par les [gorges de la Nesque](#) (gorges où nous étions pour les tests).

Bilan de la semaine : le Vaucluse faut y revenir car l'initiateur il y a mieux pour découvrir les gouffres d'une région, mais bon ça on s'en doutait. Sinon superbe gîte, ambiance au top, personnes super cools, et même s'il paraît que c'est un des stages les plus exigeants pour l'initiateur, je le recommande à tous. Surtout que pour un mois de février on a eu tous les jours le soleil et environ 16°C et ça, quand vous êtes en falaise en T-shirt vous kiffez.

Albion 2K17 restera dans les mémoires !

Initiation Plongée souterraine – Châtillon-sur-Seine

Les 10 et 11 juin 2017

Par Alexis LHIRONDELLE

Section spéléologique de l'Union sportive du bassin de Longwy (U.S.B.L. spéléologie)

Quatre stagiaires et deux cadres de plongée étaient présents pour cette initiation à la plongée souterraine à la source de la Douix. Arrivés le matin vers dix heures des quatre coins de la France, le stage débuta par une phase de préparation et d'appropriation du matériel avec l'explication théorique des règles. Puis chaque stagiaire met en place son matériel ainsi que le matériel prêté par nos deux cadres. Après avoir disposé notre matériel comme bon nous semble, les cadres ont procédé à une première inspection afin de



*Prise des dernières instructions avant immersion.
Cliché Bernard Glon*

corriger les erreurs de montages. Ensuite plusieurs améliorations ont été suggérées par rapport aux expériences et aux accidents possibles en plongée souterraine. Une fois tout ceci mis parfaitement en place nous allons nous diriger vers l'entrée de la source située à trois cents mètres en face du parking sur lequel nous nous sommes préparés.

Arrivés devant l'entrée, de nouvelles explications sur la mise en place du fil d'Ariane. Un des stagiaires ayant déjà plongé en souterrain se met à l'eau dans la vasque devant l'entrée afin de mettre en place un parcours afin de se familiariser avec l'équipement et la progression avec un fil d'Ariane. Après être jugé apte pour descendre dans les profondeurs de la source, chacun à son tour part avec un des cadres afin de découvrir le monde de la plongée souterraine. Une fois le franchissement de l'étranglement de la résurgence comme principale difficulté, c'est l'émerveillement d'un milieu cristallin et pur dans une eau entre 11°C et 14°C. Pour certains stagiaires déjà plongeurs N1 ainsi que spéléo, cette plongée ne fait que renforcer cette motivation pour continuer dans ce milieu, pour d'autres encore beaucoup d'entraînements de plongée seront nécessaires et enfin pour notre stagiaire ayant déjà plongé en souterrain ce ne fut que le retour de ses bonnes sensations et le plaisir d'une bonne plongée !



*Photo de groupe avant le départ.
Cliché Philippe Brunet*

Plusieurs plongées se suivent et la journée passera relativement vite. Une fois de retour sur le parking, l'heure est venue de ranger tout le matériel. Rendez-vous ensuite à l'hôtel non loin de là, où un garage nous était réservé pour cette occasion. Le gonflage des blocs pour les uns et, pour les autres à l'hôtel, le séchage du matériel.

Après une bonne nuit passée, retour à la source ! Préparation du matériel, cette fois-ci avec beaucoup plus de rapidité. Nous sommes à nouveau prêts pour deux plongées afin de profiter un maximum de cette eau claire et de cette magnifique cavité école. Pour cette deuxième journée de plongée, la gestion de l'orientation ainsi que la maîtrise de la gestion de l'air seront demandés aux stagiaires. Pour ceux qui sont le plus à leur aise, la mise en place du fil d'Ariane avec la correction de défauts ainsi que des bons conseils seront de la partie.

Ce week-end de formation à la plongée souterraine sera pour plusieurs stagiaires la confirmation de poursuivre cette activité et pour d'autres une magnifique découverte du monde souterrain, vue de manière différente que par les cordes. Pour les cadres, ce fut une nouvelle fois l'occasion pour eux de partager leurs expériences, leurs connaissances mais aussi leurs belles histoires sur ce milieu magnifique.

10 - Inventaire du matériel

a) Matériel de bureau (local USAN)

- Cisaille de bureau : 1
- CD Photo KODAK : 3
- Logiciel de comptabilité : 1 (*chez Trésorier C.D.S.*)
- Machine à écrire OLIVETTI Praxis 35 : 1
- Machine à relier RELISPIRE : 1
- Photocopieuse CANON PC10 : 1

b) Matériel d'exposition (local USAN)

- Caisse à outils pour quincaillerie
- Caisse à sous-verre : 10
- Grille expo caddie 1 travée : 2
- Grille expo caddie 3 travées : 20
- Sous-verres différents formats

c) Matériel de réception (local USAN)

- Assiette : 34
- Bol : 41
- Coupe à dessert : 21
- Couvert :
 - couteau : 44
 - cuillère à café : 48
 - cuillère à soupe : 42
 - fourchette : 45
- Cruche : 1
- Détendeur gaz + tuyau : 1
- Poivrier : 0
- Salière : 0
- Saladier : 11
- Tasse à café : 37
- Verre : 40

d) Matériel spéléo (local USAN)

- Casque Ecrin Roc blanc à LED10 : 19
- Casque Ecrin Roc rouge acétylène à LED5 : 5
- Casque Spelios à LED24 : 42 (20 T1 et 22 T2)
- Ceinture porte accessoire : 6
- Combinaison bleue : 11 (3 XS, 5 S, 3 M)
- Combinaison jaune : 9 (5 M, 4 L)
- Échelle : 2 × 10 m
- Générateur acétylène Ariane : 6
- Kit pour cordes : 3
- Kit bleu (petit) : 2
- Mousqueton acier // à vis : 19
- Poignée d'ascension PETZL : 1

e) Matériel de pompage (local U.S.B.L. spéléo)

- Bouchon de 40 : 1
- Pompe AQUAFIRST de 12,5 m³/h : 1
- Raccord 65/40 : 3
- Tuyau pompier en 65 mm 15 mètres : 1
- Tuyau pompier en 65 mm 5 mètres : 1
- Tuyau pompier en 40 mm 25 mètres : 3

f) Matériel de désobstruction (local USAN / ASDUN)

- *Burin bêche* : 1
- *Burin pic* : 1
- *Burin pelle* : 1
- Groupe électrogène RHINO 2 kVA : 1
- *Marteau électro-pneumatique MAKITA* : 1
- Perforateur sur accus avec chargeur et accus : 3
- *Mèches* : 1×18 mm, 1×20 mm, 1×35 mm
- Câble électrique 3×2,5 mm² et 4 prises étanches

g) Matériel d'évacuation (local USAN)

- Bloqueur Basic : 16 (*dont 6 local ASDUN*)
- Civière : 3 (*dont 1 local U.S.B.L. spéléo*)
- Matelas coquille : 1
- Mousqueton zicral grande ouverture : 5
- Mousqueton zicral // : 32
- Poulie fixe : 12 (*dont 6 local ASDUN*)
- Poulie Rescue : 5
- Pro Traxion : 2

h) Matériel ASV (local USAN)

- Lot complet : 1 (5 kits, 5 bidons, 5 gourdes, 5 bâches, 18 survies, ficelle, pinces à linge, bâche de transport, collier cervical, attelles, immobilisateur dorsal, vêtement isotherme, réchaud Esbit, combustible, chauffeurette, tasses pliantes, popote, couverts, comprimés eau, matériel premiers soins, gants de chirurgien, matelas pneumatique, etc.)
- Banderoles SSF et chasubles.

i) Matériel divers (local USAN)

- GPS GARMIN II : 1
- Tente PC 3 tronçons : 1

j) Matériel pédagogique (local USAN)

- Loupes binoculaires : 2

11 - Rapport financier

BILAN FINANCIER ARRÊTÉ AU 31/12/2017			
ACTIF		PASSIF	
Livret d'épargne B.P.L.C.	6 637,76 €	Report des exercices	7 849,32 €
Compte courant B.P.L.C.	2 575,08 €	Résultat 2017	-402,21 €
Livret A La Poste	8,87 €	Charges à payer	0,00 €
Produits à recevoir	0,00 €	Provision totale	1 924,60 €
Payé d'avance	150,00 €		
TOTAL ACTIF	9 371,71 €	TOTAL PASSIF	9 371,71 €

COMPTE DE RÉSULTAT 2017			
PRODUITS		CHARGES	
Produits financiers	55,93 €	Cotisations	46,00 €
Subvention C.D. 54	600,00 €	Frais de fonctionnement	
Subvention C.N.D.S.	1 500,00 €	Aides financières	287,25 €
Sorties scolaires		Sorties scolaires	
		Achats de matériel (panneau PLT)	12,10 €
Location casques		Achat de casques	1 519,66 €
		Formation (location matériel)	2 127,00 €
Reprise sur provision	1 520,00 €	Mise en provision	
Stage et week-end	2 497,25 €	Stage 15-22 avril 2017	4 047,49 €
Abandons de frais	1 685,40 €	Réception - Manifestation	221,29 €
TOTAL PRODUITS	7 858,58 €	TOTAL CHARGES	8 260,79 €
RÉSULTAT D'EXERCICE 2017 :			-402,21 €

Des aides financières ont été apportées à Denis Thomas qui a participé un stage initiateur spéléo en juillet 2016 (remboursement en 2017), à Théo Prévot qui a participé à un stage initiateur spéléo en février 2017 et à Alexis Lhironnelle qui a participé à un stage de spéléo-plongée. Denis et Théo sont maintenant initiateurs spéléo.

Compte de résultat 2017 format Plan comptable

CHARGES	Réalisé 2017	PRODUITS	Réalisé 2017
60 - Achats		70 - Vente pdts finis, prestations de services, marchandises	
604 - Prestations de services		707 - Vente de marchandises	
601 - Achats matières et fournitures	1 519,66 €	706 - Prestations de services	2 497,25 €
6061 - Fournitures non stockables		708 - Produits des activités annexes	
6063 - Fournitures d'entretien et petit équipement	12,10 €	74 - Subventions d'exploitation	
6064 - Fournitures administratives		État :	
6068 - Autres	221,29 €	C.N.D.S.	1 500,00 €

61 - Services extérieurs		Région :	
611 - Sous-traitance générale	2 127,00 €	Conseil régional de Lorraine	
613 - Location immobilières et mobilières	2 362,09 €	Département(s) :	
615 - Entretien et réparation		Conseil départemental 54	600,00 €
616 - Assurance		Commune(s) :	
6183 - Documentation		Fonds européens	
6185 - Divers	287,25 €	Organismes sociaux	
62 - Autres services extérieurs		ASP (emploi aidé)	
623 - Publicité, publication		Autres aides, dons (préciser)	
625 - Déplacements, missions, réceptions	1 685,40 €	Féd. française de spéléologie	
626 - Frais postaux et télécommunication			
6281 - Services bancaires			
63 - Impôts et taxes		75 - Autres produits de gestion courante	
635 - Autres impôts et taxes		756 - Cotisations	
637 - Autres impôts et taxes		758 - Contributions volontaires	1 685,40 €
64- Charges de personnel		76 - Produits financiers	55,93 €
65 - Autres charges de gestion courante	46,00 €	77 - Produits exceptionnels	
66 - Charges financières		771 - Sur opérations de gestion	
67 - Charges exceptionnelles		772 - Sur exercices antérieurs	
68 - Dotation aux amortissements, provisions et engagements		78 - Reprises sur amortissements et provisions	1 520,00 €
Total des charges	8 260,79 €	Total des produits	7 858,58 €
86 - Emplois des contributions volontaires en nature		87 - Contributions volontaires en nature	
860 - Secours en nature		870 - Bénévolat	
861 - Mise à disposition gratuite de biens et prestations		871 - Prestations en nature	
864 - Personnes bénévoles		875 - Dons en nature	
TOTAL	8 260,79 €	TOTAL	7 858,58 €

Budget prévisionnel 2018 :

P R O D U I T S		C H A R G E S	
Produits financiers	60,00 €	Cotisations	50,00 €
Subvention C.D. 54	1 000,00 €	Aides financières	300,00 €
Subvention C.N.D.S.	1 500,00 €	Petit matériel	50,00 €
Sorties scolaires	500,00 €	Achats de matériel	1 600,00 €
Location de matériel	500,00 €	Sorties scolaires	500,00 €
Stage départemental de formation	4 500,00 €	Stage départemental de formation	6 000,00 €
Reprise sur provisions	640,00 €	Réception manifestation	200,00 €
T O T A L	8 700,00 €	T O T A L	8 700,00 €

Budget prévisionnel 2018 format Plan comptable

CHARGES	Prévision 2018	PRODUITS	Prévision 2018
60 - Achats		70 - Vente pdts finis, prestations de services, marchandises	
604 - Prestations de services		707 - Vente de marchandises	
601 - Achats matières et fournitures	1 600,00 €	706 - Prestations de services	3 560,00 €
6061 - Fournitures non stockables		708 - Produits des activités annexes	
6063 - Fournitures d'entretien et petit équipement	50,00 €	74 - Subventions d'exploitation	
6064 - Fournitures administratives		État :	
6068 - Autres	200,00 €	C.N.D.S.	1 500,00 €
61 - Services extérieurs		Région :	
611 - Sous-traitance générale	2 000,00 €	Conseil régional de Lorraine	
613 - Location immobilières et mobilières	2 500,00 €	Département(s) :	
615 - Entretien et réparation		Conseil départemental 54	1 000,00 €
616 - Assurance		Commune(s) :	
6183 - Documentation		Fonds européens	
6185 - Divers	300,00 €	Organismes sociaux	
62 - Autres services extérieurs		ASP (emploi aidé)	
623 - Publicité, publication		Autres aides, dons (préciser)	
625 - Déplacements, missions, réceptions	2 000,00 €	Féd. française de spéléologie	
626 - Frais postaux et télécommunication			
6281 - Services bancaires			
63 - Impôts et taxes		75 - Autres produits de gestion courante	
635 - Autres impôts et taxes		756 - Cotisations	
637 - Autres impôts et taxes		758 - Contributions volontaires	1 940,00 €
64- Charges de personnel		76 - Produits financiers	60,00 €
65 - Autres charges de gestion courante	50,00 €	77 - Produits exceptionnels	
66 - Charges financières		771 - Sur opérations de gestion	
67 - Charges exceptionnelles		772 - Sur exercices antérieurs	
68 - Dotation aux amortissements, provisions et engagements		78 - Reprises sur amortissements et provisions	640,00 €
Total des charges	8 700,00 €	Total des produits	8 700,00 €
86 - Emplois des contributions volontaires en nature		87 - Contributions volontaires en nature	
860 - Secours en nature		870 - Bénévolat	
861 - Mise à disposition gratuite de biens et prestations		871 - Prestations en nature	
864 - Personnes bénévoles		875 - Dons en nature	
TOTAL	8 700,00 €	TOTAL	8 700,00 €

Pour le C.D.S. 54,
le Trésorier,
Jean-Paul KELLER

12 - Programme de l'année 2018

I – Stage départemental de formation dans le Vaucluse

Cette année, le CDS 54 organisera un stage spéléologique d'une semaine dans le Vaucluse, du 21 au 28 avril 2018.

II – Sortie du C.D.S. 54 à la journée

En début d'été ou en début d'automne, une sortie spéléologique ou minière pourrait être programmée et proposée aux membres du C.D.S. 54 dans le Pays-Haut. En 2017, nous avons passé une bonne journée à la mine du Coulmy. Pourquoi ne pas renouveler cette expérience ? Une décision sera prise lors de la prochaine réunion du conseil d'administration du C.D.S.

13 – Questions diverses

I – Modification du logo du C.D.S. 54

Il s'agit de mettre notre logo en conformité avec la nouvelle appellation de la Ligue régionale de spéléologie et changer, au moins, « LISPEL » par « LIGES ».

II – Convention de stockage du matériel du C.D.S. dans le local de l'USAN

L'USAN a investi depuis peu un nouveau local, qui pourrait être utilisé pour stocker, comme par le passé, une partie importante du matériel du C.D.S. 54. Une convention devrait être établie en ce sens entre le C.D.S. et l'USAN et fera l'objet d'une discussion lors de la prochaine réunion du conseil d'administration.

III – Achats en 2017

En plus de l'acquisition de 10 casques, le C.D.S. 54 a investi en 2017 dans 12 lampes Tikka et 20 broches inox. La ligne du compte de résultat mentionnant « l'achat de casques » regroupe cet ensemble de dépenses en achat de matériel.

14 - Comptes rendus des réunions du conseil d'administration du C.D.S. 54



Compte rendu de la réunion du conseil d'administration du C.D.S. 54

***Cité des Sports, Nancy
1^{er} juin 2017 ; 19h15 - 20h30***



Fédération Française
de Spéléologie

Présents (6/10) :

ADMANT Pascal,
CHAPON Francis,
HUMBERT Olivier (vice-président C.D.S.),
KELLER Jean-Paul (trésorier C.D.S.),
LOSSON Benoît (secrétaire C.D.S.),
VÉJUX Sabine (présidente C.D.S.).

Absents excusés (4/10) :

HOULNÉ Pascal,
MARTIN Martial,
NUS François,
RODANGE Denis.

L'ordre du jour est le suivant :

1. Affaires budgétaires
2. Actions 2017
3. Questions diverses

1. Affaires budgétaires

Les demandes de subvention auprès du C.N.D.S. (Centre national pour le développement du sport) et du conseil départemental de Meurthe-et-Moselle s'élèvent respectivement à 2500 € et 1000 €.

Les projets d'actions suivants ont été renseignés dans le dossier pour le C.N.D.S. :

- camp de spéléologie en Ardèche : une semaine, du 15 au 22 avril dernier, qui s'est très bien déroulée. Le budget global a été de 2371,33 €. Les informations relatives à cette action ont déjà été communiquées au C.N.D.S. ;
- sorties scolaires pour faire découvrir la spéléologie ;

- aides financières pour les participants aux stages de formation organisés par la F.F.S. Deux demandes sont déjà enregistrées : Denis Thomas et Théo Prévot. Une somme de 300 € a été spécifiquement mentionnée dans le montant de la subvention demandée.

En ce qui concerne le conseil départemental de Meurthe-et-Moselle, la subvention de 1000 € se décompose comme suit :

- 800 € pour le camp en Ardèche ;
- 200 € pour les aides aux formations.

Alexis Lhironnelle a formulé une demande d'aide pour un stage de plongée spéléologique. Le comité directeur accepte un soutien du C.D.S. pour cette action, comme d'habitude à hauteur de 25 % du montant total, qui est de 152 € (soit 38€). A l'issue de ce stage, il sera demandé un compte rendu, qui sera transmis sur la liste de diffusion du C.D.S. 54.

A ce sujet, deux comptes rendus paraîtront prochainement sur cette liste de diffusion, l'une pour le camp en Ardèche (Paul Admant), l'autre pour un stage (Théo Prévot).

2. Actions 2017

Outre le camp en Ardèche et les sorties scolaires de découverte de la spéléologie évoqués dans le point précédent, une visite de mine de fer dans le Pays-Haut sera organisée cette année. Trois dates sont envisagées : les samedis 24 juin ou 9 septembre ou 30 septembre. Un sondage sera lancé sur internet pour connaître la date qui rencontrera la meilleure adhésion parmi les licenciés du département. La mine sera choisie en fonction de l'effectif annoncé.

Par ailleurs, deux actions pilotées par l'USAN ont vu leur réalisation aidée par le C.D.S. sous forme matérielle (prêt de casques) :

- sortie au gouffre de la Sonnette à Savonnières-en-Perthois, le mardi 30 mai, avec 25 étudiants de l'Ecole de Géologie de Nancy (sous la direction de Pascal Admant et Bruno Ragaru) ;
- journées du défi spéléologique contre la sclérose en plaques dans la grotte des Sept Salles à Pierre-la-Treiche, les 23 et 24 mai (voir le compte rendu de Christophe Prévot dans le *P'tit Usania* n° 226 de juin 2017). Il y avait environ 80 personnes, dont une quarantaine d'étudiants en STAPS de l'université de Lorraine.

La participation au Téléthon, initialement envisagée (*cf.* compte rendu de comité directeur du 12 décembre 2016), est finalement abandonnée, par manque de disponibilité et du fait des difficultés d'organisation.

3. Questions diverses

La liste de diffusion du C.D.S. 54 nécessite d'être mise à jour. Olivier Humbert se chargera de cette tâche, à partir du fichier des licenciés en 2016.

La présidente du C.D.S. 54,
Sabine VÉJUX

Le secrétaire du C.D.S. 54,
Benoît LOSSON



Compte rendu de la réunion du conseil d'administration du C.D.S. 54



Fédération Française
de Spéléologie

***Maison régional des sports, Tomblaine
2 novembre 2017 ; 20h15 - 21h30***

Présents (8/10) :

CHAPON Francis,
HUMBERT Olivier (vice-président C.D.S.),
KELLER Jean-Paul (trésorier C.D.S.),
LOSSON Benoît (secrétaire C.D.S.),
MARTIN Martial,
NUS François,
RODANGE Denis,
VÉJUX Sabine (présidente C.D.S.).

Absents excusés (2/10) :

ADMANT Pascal,
HOULNÉ Pascal.

Invité présent :

PRÉVOT Christophe (président LISPEL).

L'ordre du jour est le suivant :

4. Validation des comptes rendus des trois précédentes réunions
5. Affaires budgétaires
6. Actions 2018
7. Questions diverses

1. Validation des comptes rendus des trois précédentes réunions

Trois réunions du comité directeur du C.D.S. 54 ont eu lieu depuis la nouvelle mandature, début 2016. Par oubli, aucun des comptes rendus de ces réunions n'a fait l'objet d'une validation, comme il se doit en principe à l'occasion de la réunion suivante. L'approbation pour chacun de ces comptes rendus est donc soumise au vote avec du retard et on essaiera d'être plus vigilant à l'avenir...

Le compte rendu de la réunion du comité directeur du C.D.S. du 6 juin 2016 est adopté à l'unanimité.

Le compte rendu de la réunion du comité directeur du C.D.S. du 12 décembre 2016 est adopté à l'unanimité, moins une abstention.

Le compte rendu de la réunion du comité directeur du C.D.S. du 1^{er} juin 2017 est adopté à l'unanimité.

2. Affaires budgétaires

Le C.D.S. a pu compter en 2017 sur deux subventions :

- 1500 € obtenus du C.N.D.S. (Centre national pour le développement du sport), sur 2500 € demandés. Il s'agit d'une somme identique à l'an dernier. 1200 € ont été octroyés pour le stage de spéléologie en Ardèche au mois d'avril et 300 € pour une aide accordée aux participants à des stages de formation organisés par la F.F.S. ; rien n'a été prévu pour les sorties scolaires visant à faire découvrir la spéléologie ;
- 600 € du conseil départemental de Meurthe-et-Moselle, sur 1000 € demandés. Nous avons donc bénéficié de 100 € de plus qu'en 2016.

Le détail des dépenses s'établit comme suit :

- stage en Ardèche (15 personnes) : le gîte représente une somme de 1501,60 € et les courses 869,73 €, soit un total de 2371,33 €. Il faut ajouter les frais de déplacement des cadres et ceux effectués sur place, qui s'élèvent à 0,3 € du kilomètre (994 km pour Martial Martin, Sabine Vélux, Olivier Deck et Pascal Admant, tandis qu'Olivier Gradot a réalisé des navettes sur place). Ceci permet d'augmenter le budget et de compenser le fait que le C.N.D.S. ne fournit une aide qu'à hauteur de 50 % des dépenses ; ces frais apparaîtront en entrée/sortie. La location du matériel au club de l'USAN doit également être pris en compte, pour environ 1200 €.
- sortie en mine à Longwy (13 membres du C.D.S. 54) : 93 € pour le repas de midi.
- stages : Théo Prévot (124,25 €), Denis Thomas (125€) et Alexis Lhirondelle (38 €) ont effectué une demande d'aide, soit 287,25 € au total

La ventilation de ces différentes dépenses est la suivante :

- C.N.D.S. : 1200 € pour le stage en Ardèche et 287,25 € pour l'aide aux formations ;
- C.D. 54 : 93 € pour la sortie à Longwy et le reste pour du renouvellement de matériel (le C.N.D.S. ne permet pas l'achat de matériel, contrairement au C.D. dont l'utilisation de la subvention ne requiert pas de justification).

On notera encore que le stage en Ardèche fera l'objet de comptes rendus de la part de Paul Admant, Michka Deck, Olivier Gradot, Nathanaël Latour et Louis Luniaud. Ces comptes rendus seront joints au dossier de demande de subventions 2018 du C.N.D.S. et seront par ailleurs proposés à la lecture sur la liste de diffusion du C.D.S. 54.

3. Actions 2018

Une seule action est prévue à ce jour pour 2018 : il s'agit d'un stage qui aura lieu dans l'Hérault, probablement au printemps.

4. Questions diverses

Aucune information ou question supplémentaire.

La présidente du C.D.S. 54,
Sabine VÉJUX

Le secrétaire du C.D.S. 54,
Benoît LOSSON